

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire : — FEUILLETON, Limoëlan, (suite et fin). — Un déjeuner à la Malmaison. (suite et fin). — Critique de l'Homœopathie, article lu à la Société des Amis. — Histoire de la Semaine. — La Société Mutuelle de Construction de Montréal. — Variétés.

FEUILLETON.

Limoëlan.

(Suite et fin.)

— Il est étrange, dit Hercule en levant les yeux vers les voûtes, que je sois emprisonné chez moi. Je tâcherai de passer le temps de mon mieux.

En même temps il tira de sa poche un petit volume. Langevin se retira sans vouloir souffrir que le capitaine l'éclairât, en disant qu'il reconnaîtrait bien son chemin, et Hercule entendit longtemps le bruit de ses pas incertains que lui renvoyait l'écho de ces murailles ténébreuses. Le premier moment de silence dans ce lieu sinistre lui causa quelque émotion, dont il ne put s'empêcher de sourire dès qu'il s'en aperçut. Hercule avait lu les romans du jour, et sa situation n'était point sans rapports avec les scènes mystérieuses que la littérature anglaise avait mises à la mode en France. Il ne connaissait point dans toutes les œuvres d'Anne Radcliff un château plus désert, plus profond, plus terrible, que ce vieux manoir de Beaulieu, qui lui avait inspiré tant de curiosité dans son enfance ; mais il touchait au doigt maintenant le néant de ces rêveries romanesques. Que trouvait-il en effet dans ces murailles formidables ? De la poussière et des oiseaux de nuit ; le prestige même des souvenirs historiques s'était évanoui, et cet édifice où avaient vécu tant de preux n'était plus qu'une ruine inutile, bonne à faire peur aux enfans. Ramené à sa situation présente, il commença de la trouver assez ridicule ; il se voyait sans raison peut-être caché dans un souterrain, livré pour tout un jour à l'ennui, et se repentait d'avoir cédé si vite aux frayeurs de Langevin, qu'il connaissait pour un poltron. D'ailleurs, il craignait de demeurer trop longtemps éloigné de son poste, et cette inquiétude plus grave ne faisait que croître à mesure que le temps passait, si bien qu'il se promit de sortir du château s'il le pouvait, et de se remettre en route au plus vite, en se réservant de faire avertir Langevin par le premier paysan qu'il rencontrerait. Ces idées roulaient confusément dans sa tête, et machinalement il s'était approché d'une meurtrière d'où son regard errait sur une portion du pays environnant, que sa vue pouvait embrasser par ce petit jour. Les premiers rayons du soleil glissaient sur ces belles campagnes. Un paysan, son outil sur l'épaule, côtoyait au loin un champ de genêts. Il reconnut ces beaux paysages si chers à son souvenir. Le ciel était pur, et ce tableau lumineux, encadré dans les pierres de la meurtrière, tranchait avec la profonde obscurité du lieu où se cachait Hercule. Il demeura quelques instans devant ce spectacle, plongé dans mille rêveries confuses.

Cependant Langevin, étant heureusement sorti de la tour par les mêmes passages, courut chez lui, fit deux ou trois fois le tour de son clos, et, par suite des mouvemens qu'il crut découvrir à Lagrange, jugea prudent de demeurer quelque temps dans sa maison. Bientôt, pensant que le château était désert, il se dirigea de ce côté comme en faisant sa ronde ordinaire. En effet, le plus grand silence y régnait ; tout était fermé, et, cette inspection terminée, il conçut l'espoir de faire immédiatement évader le capitaine par les chemins de traverse. A tout hasard il prit chez lui sa gourde, un peu de pain, et se glissa comme la première fois jusqu'à la poterne. Il descend à la hâte, pressé d'ouvrir son plan à Hercule ; il l'appelle de loin à voix basse ; l'écho des voûtes ne lui renvoie que le même bruit. Il avance en appelant, il prête l'oreille, et, n'entendant rien, comme il était assez proche de l'endroit où il avait laissé le capitaine, il s'inquiète, tire un briquet, et se guide avec la lumière. Il court au corps-de-garde, à la prison voutée, Hercule n'y était plus. Langevin trouva seulement par terre le petit volume qu'il lui avait vu dans les mains. Il n'en fallait pas tant pour épouvanter le concierge ; la peur le gagna, et il s'enfuit en criant : monsieur Hercule ! monsieur Hercule ! Il revint au jour, convaincu que le malheureux jeune homme avait été la victime de quelque maléfice, de quelque attentat mystérieux, et qu'il fallait le chercher dans les entrailles du vieil édifice. A peine dehors, la terreur qui l'oppressait laissa déborder les larmes, et, oubliant ses précautions, il retourna chez lui toujours courant, comptant appeler à son aide les premières personnes qu'il verrait. En arrivant près de sa maison, il se trouva face à face avec un soldat d'infanterie, son fusil sur l'épaule, qui frappait à la porte. Langevin, hors de lui, se crut mort ; mais le soldat, venant à lui avec un air de gaieté et de franchise : N'est-ce point ici que s'est arrêté notre capitaine, le citoyen Hercule Limoëlan ? Langevin était prêt à nier par habitude ; mais, frappé de ce secours inespéré qui venait à son jeune maître, il s'écria en pleurant :

— Hélas ! il est peut-être mort à l'heure qu'il est, votre capitaine, et si vous voulez le secourir, il n'y a pas de temps à perdre.

Le soldat l'interroge, et Langevin, qui parle à peine, montre la tour et le chemin qui mène aux fossés.

— Attendez ! dit cet homme avec feu.

Il franchit la haie d'un saut, reparait aussitôt avec un gros de ses compagnons, qui semblaient embusqués près de là. On se hâta vers la tour en silence, et l'on suivait attentivement les traces de Langevin, qui poussait de gros soupirs.

Voici ce qui était arrivé au capitaine Hercule, dont l'inquiétude allait croissant par la longue absence de Langevin. Ayant rallumé sa lanterne, il s'était décidé à chercher quelque issue, ne fût-ce que pour tromper son ennui. Il remonta d'abord la galerie, éclairée de place en place par le jour des barbacanes, et se retrouva bientôt à l'entrée de la prison, qu'il reconnut fort bien aux colorages grossiers qui couvraient les murs, et qui remontaient sans doute à une époque très reculée. Il eut la curiosité de les voir de près. On descendait sur le sol de la salle par un escalier

sans rampe qui faisait le coude au coin du mur : c'était apparemment une précaution prise jadis contre les prisonniers en révolte. Quand il fut descendu sur ce sol poudreux, qui recouvrait peut-être bien des cadavres, sous ces voûtes profondes où sa lanterne ne jetait qu'une clarté lugubre, il tressaillit malgré lui, et son imagination mobile évoqua coup sur coup des visions effroyables ; mais, à peine saisi du frisson qu'elles le faisaient naître, il se mettait à rire de ces étranges dérèglements de la pensée. Puis, levant la lanterne, il essaya de distinguer les peintures qui l'avaient attiré. C'étaient de grotesques effigies, que l'inhabileté du crayon rendait horribles, entremêlées d'inscriptions, parmi lesquelles Hercule parvint à déchiffrer celle-ci, dont l'orthographe et les caractères annonçaient l'ancienneté :

Dans un temps qui est loin du nostre,
Mon vengour naistra de céans.
Traistre, tes petits enfans
Se desclireront l'ung l'austre.

JEAN DE LA CHASTRE,
De ceulx de Monsieur de Roquedune.

Hercule demeura frappé du rapport éloigné qu'un esprit vif et inquiet comme le sien pouvait trouver entre cette prédiction et l'état présent de sa famille ; mais une inscription voisine attira bientôt son regard, et celle-ci lui fit pousser une exclamation d'étonnement qui roula sous la voûte avec un bruit sinistre. On y lisait ces mots, d'une date plus fraîche :

Liberté, égalité ou la mort !
Vive la république une et indivisible !

FUJAC,
Du bataillon de Tarn-et-Garonne.

C'était une preuve irrécusable que des soldats de la république, quoiqu'en dit Langevin, avaient pénétré dans les profondeurs du château ; mais était-ce au commencement de la guerre ? Était-ce depuis peu ? Était-ce en vainqueurs, en pillards ? ou l'auteur de cette inscription, prisonnier comme l'autre, avait-il péri dans cette affreuse captivité ? Hercule, occupé de ces conjectures, sentit en marchant un corps dur qui se redressa sous son pied posé à faux, et, en approchant sa lanterne, il reconnut avec dégoût des ossemens humains dont le sol était parsemé. Cet endroit lui fit horreur. Il remonta promptement l'escalier, et découvrit alors en face de lui, à côté de la porte par laquelle il était entré, une autre porte doublée en fer et barrée d'une poutre, qui paraissait des deux côtés scellée dans la muraille ; cette pièce de bois lui rappela l'antique manière de barricader les portes en usage dans le pays. Il fit couler la barre, qui disparut tout entière dans un côté du mur. La porte cédant, il regarda : c'était un autre escalier à vis. Dans l'espoir d'y trouver l'issue qu'il cherchait, et n'ayant rien de mieux à faire que de fouiller ces ruines, il s'assura que cette porte ne se pouvait point refermer, et s'aventura dans la noire spirale. Il compta cinquante-sept marches, et sentit à l'humidité du lieu qu'il était au-dessous du sol extérieur.

En cet endroit, un corridor se prolongeait devant lui à une assez grande distance ; il hésita d'abord à le suivre, d'autant mieux qu'il

ce corridor à son extrémité se divisait en plusieurs routes, et qu'il avait à craindre dans ces ténèbres de s'égarer, situation tout au moins fort désagréable. Enfin, la curiosité l'emporta, il remarqua la place de l'escalier, les divisions du carrefour, et s'enfonça au hasard dans l'un des passages, se promettant de s'en tenir là, marchant vite pour en finir, et tâtant les murs de la main ; mais il crut bientôt que ses yeux, fatigués des ténèbres, étaient le jouet de quelque illusion en voyant papilloter un point lumineux dans l'éloignement. Il cacha derrière lui sa lanterne, dont le reflet pouvait accrocher à quelque mica des murailles, et n'en vit pas moins nettement une lueur rougeâtre comme la clarté d'un quinquet ; il fut d'abord tenté de rebrousser chemin dans la crainte d'être rencontré fort mal à propos par quelques paysans de Lagrange occupés en cet endroit ; mais il céda à une impulsion irrésistible, et s'approchait sans faire aucun bruit sur le sol humide de ces cavernes. Ses suppositions changèrent en avançant, car assurément il n'était pas ordinaire de trouver des êtres humains à cette heure en des ruines séculaires protégées par des traditions effrayantes. Pour la première fois, il songea qu'il n'était pas tout-à-fait sans armes, et se trouva bien aise d'avoir gardé son sabre, qu'il avait maudit cent fois dans cette promenade ténébreuse. En approchant, il se trouva devant une ouverture assez étroite pratiquée dans le mur à coups de pioche, dont la trace était encore fraîche. La lueur qu'il avait vue partait d'une lampe placée au-delà de cette brèche comme pour signaler ce passage, et cette lampe, de la forme de celles que les paysans accrochent sous le manteau de la cheminée, persuada au capitaine que ces caveaux n'étaient point aussi abandonnés qu'on le croyait. Il passa la tête dans cette ouverture et ne vit au-delà que des ténèbres. Délibérant alors sur ce qu'il allait faire, il entendit comme un murmure de voix humaines ; il se rapprocha vite de l'ouverture : il ne se trompait point. Il pose sa lanterne derrière lui, et se hisse résolument par l'ouverture de l'autre côté du mur avant que les personnages qu'il entendait eussent donné à supposer qu'ils étaient plus proches. Son premier mouvement fut ensuite de se laisser tomber sur les mains, autant pour se dissimuler, en cas de rencontre, que pour mieux voir et mieux écouter ; il entendit alors plus distinctement comme les propos interrompus d'une conversation qui commence entre personnes nombreuses.

Sous le coup de cette surprise, il s'avança le long du mur, dans la même attitude, c'est-à-dire sur les pieds et sur les mains, et ne s'arrêta qu'à la vue d'une clarté nouvelle qu'un homme portait et qui parut en allumer plusieurs autres : il commença de distinguer alors, à travers de lourds piliers, des hommes debout et par groupes, qui s'entretenaient à voix basse. En même temps il sentait autour de lui un air plus frais qui le frappait au visage, et qui lui fit juger que l'enceinte où il se trouvait était fort spacieuse, mais il n'en pouvait distinguer les parois ni les dimensions précises. Enfin il s'émut vivement et porta la main sur la poignée de son sabre, en s'apercevant que ces hommes étaient armés jusqu'aux dents.

Bientôt un mouvement se déclara parmi ces étranges personnages, dont le nombre semblait s'augmenter, une voix se fit entendre par dessus les autres ; malheureusement la voûte était si haute et la voix si combattue par l'écho, que le capitaine ne put rien saisir. Jusqu'alors ses impressions avaient été trop vives et trop rapides pour qu'il pût s'y arrêter, mais à la vue de ce spectacle qu'il ne pouvait prendre pour un jeu d'esprit, et se voyant d'ailleurs sur le point de se commettre avec ces figures sus-

pectes, il s'interrogea sur ce qu'il convenait de faire. Aguerri contre les faiblesses de son imagination, convenablement nourri de philosophie et de sciences exactes, il ne s'arrêta pas un moment à des frayeurs ridicules, et pourtant il faut dire que ses souvenirs d'enfance, vivement réveillés par cette scène, l'avaient jeté d'abord dans un grand trouble. Sa raison reprit bientôt le dessus, et il se détourna bien vite sur les causes toutes naturelles qui donnent lieu aux croyances du peuple ; il se rappela ces brigands qui, à la faveur des guerres civiles, désolaient certaines parties de l'ouest, et ces conciliabules de faux monnayeurs dont il avait lu tant de contes et qui choisissaient volontiers de tels laboratoires. Il chercha dans sa ceinture les pistolets qu'il y portait durant cette guerre, mais il les avait laissés au chevet du lit de Langevin. Il lui restait donc son sabre, et il sentit sous son uniforme un poignard qui ne le quittait plus : c'était celui que son père avait jeté à ses pieds sur la lande de Saint-Genès : il ne lui en fallait pas davantage pour l'affermir contre tout péril.

Les hommes, d'abord dispersés, semblaient avoir pris place. Un silence profond régnait, et ce recueillement pouvait rappeler aussi les secrètes assemblées de ces religieux farouches qui ont tant figuré dans les révolutions d'Angleterre. Bientôt la même voix s'éleva, mais le capitaine n'entendait qu'un bruit roulant dans l'écho. Bien décidé pourtant à pénétrer ce mystère, il se glissa hardiment derrière un pilier dont l'ombre épaississait les ténèbres de son côté, et, ce mouvement s'étant exécuté sans bruit, le capitaine encouragé se traîna d'un pilier à l'autre jusqu'au plus près de la compagnie. Là, retenant son souffle, il prêta l'oreille et fut troublé d'abord par une des voix qu'il entendait ; mais la singularité de ce qu'il voyait l'empêcha de s'attacher au sens des paroles qui frappaient inutilement son oreille, comme il arrive au théâtre, où la pompe des décors et les costumes détournent d'abord l'attention du spectateur. Enfin il tomba tout-à-coup dans l'excès de la surprise et de l'épouvante en reconnaissant le principal personnage de cette scène, dont il put voir alors la disposition.

Sur une estrade qui jadis avait servi sans doute à exhausser quelque rang de stalles était une longue table où siégeaient trois hommes. Autour de ceux-ci se tenaient assis debout d'autres hommes, au nombre d'une vingtaine, avec différents costumes de paysans et de matelots, inégalement amassés en cercle sous des lampes dont les reflets rougeâtres faisaient briller leurs armes. L'un de ces hommes, au milieu d'un groupe, tenait près d'une lumière un paquet de papiers cachetés qu'il ouvrait et lisait les uns après les autres. C'était le débit monotone de cet homme que le capitaine avait entendu de loin. Celui-ci n'était pas encore revenu de son saisissement quand le lecteur s'arrêta : il s'en suivit un mouvement confus, où l'on pouvait saisir des marques d'approbation ; mais tout à coup le silence se rétablit, un des premiers personnages reprit la parole, et si le capitaine eût refusé d'en croire ses yeux, cette voix, qui le remua jusqu'au fond des entrailles, lui eût prouvé qu'il ne rêvait point. Cet homme était M. le comte de Limoëlan en personne. Rendu à lui-même, Hercule entendit des discours qui lui firent juger la nature des projets qui s'agitaient dans cette assemblée.

— Nous sommes informés, disait le comte, qu'il a transpiré jusqu'à la police de Paris quelques vagues soupçons des opérations qui s'approprient sur les deux rives de la Loire. Un détachement sous les ordres d'un lieutenant

Simon a passé la rivière hier pour surveiller et prévenir les mouvemens qu'on redoute, et, d'autre part, une compagnie stationne sur l'autre rive, en observation, sous le commandement d'un jeune officier du nom de Limoëlan.

La voix du comte, non plus que son visage de bronze, ne distinguèrent point ce nom d'un autre par la plus légère altération ; mais Hercule, trompé peut-être par sa propre émotion, crut s'apercevoir qu'il produisait une sensation légère parmi les hommes de cet auditoire. Il fut surtout fort étonné qu'on eût d'avance où était sa compagnie ; mais il ne pouvait croire ce qu'il venait d'entendre du lieutenant Simon, et c'était là une nouvelle qu'il ignorait complètement. L'auteur continua.

— Il importe de déjouer ces mesures et de presser l'exécution de ce qui a été résolu devant vous. L'association compte sur vous tous ; elle a pour gages vos actes passés, et, je puis le répéter pour la sûreté générale, il n'est pas un de nos chefs ou de nos agens qui n'ait exposé sa vie ou sa fortune pour la cause que nous défendons ; il n'en est pas un qui ne soit prêt à lui faire le sacrifice de ce qu'il a de plus cher au monde. Je passe aux décisions du conseil. — "29 juin, jour de Saint Pierre et Saint Paul, marqué pour l'entreprise de St-Régent sur les Tuileries et les ministères, rendez-vous des pelotons de la première division sur la rive gauche de la rivière, débarquement et distribution rapide des armes devant Saint-Florent. Je recommande la plus grande promptitude dans ce mouvement, d'où dépend le succès de la première journée. La distribution devant être faite au point du jour, on se met en marche à quatre heures. Jonction au Pont-de-Cé, avec les divisions du Poitou. Prise d'Armes le même jour de Georges à Morlaix, de Franceuil à Vannes, de Guillaume au Mans, de Joseph à Rennes, de Thomas à Angers. En cas de contretemps, point d'hésitation. Les divers centres communiqueront par des estafettes marquées d'un ruban vert. Deux fusées partant de Laroche donneront le signal des mouvemens. Une seule indiquera le contre-ordre. Après la réunion et les engagements prévus avec des postes détachés, marche combinée sur Paris. Le général Couëtus donnera ses ordres à Saint-Florent, et l'on me trouvera à Laroche au moment d'agir." Je vais faire l'appel sur la liste des signatures.

Parmi les noms, quoiqu'ils fussent pour la plupart défigurés et chargés de sobriquets, Hercule reconnut les principaux gentilshommes du voisinage, et plusieurs notamment qu'il croyait hors de France. Après que chacun eut répondu, le comte prononça lui-même le nom de Limoëlan, et, s'inclinant à son tour, il ajouta d'un ton simple :

— Qui a l'honneur de vous commander.

Il lut ensuite la formule suivante :

— Au nom de Dieu et du roi, sur mon honneur et ma conscience, je jure obéissance à mes chefs reconnus, je garderai le secret au prix de ma vie et de celle de mes proches, et de quelque personne que ce soit qui pourrait mettre l'alliance en péril.

Hercule un moment s'imagina que le comte avait tourné les yeux de son côté.

Un homme ouvrit le livre des Évangiles sur la table, et tous firent le serment. Après les autres, le comte se leva, étendit la main sur le livre qu'on lui présentait en disant :

— Je le jure !

Après quoi il remit son chapeau sur sa tête. — Messieurs, la séance est levée. Je n'ai plus qu'un mot à dire.

Un silence profond se rétablit.

— Nous sommes trahis !

Et dans le premier effet de cette parole le comte reprit avec fureur :

— Ici même, au milieu de nous, un espion nous écoute. Point de trouble ; il est en nos mains, et, quel qu'il soit, il ne peut échapper à notre justice.

Les conjurés, dans le même silence, se regardaient entr'eux.

— Je demande qu'il soit jugé immédiatement et avant que je le fasse connaître, afin que nul ne soit retenu dans sa sentence.

Hercule, se voyant découvert, ne bougea point de sa place, non plus qu'aucun des hommes qui étaient là.

— C'est à vous, monsieur le comte, dit une voix, de donner le premier votre avis.

— La mort ! dit M. de Limoëlan en se détournant.

— La mort répétèrent les autres.

— Qu'on le désigne ! dit la première voix.

Le comte, le bras étendu, allait parler ; mais Hercule ne lui en laissa pas le temps et s'avança vers la table sous la lumière des lampes.

— Je suis sans doute celui dont on parle, mais je ne suis ni un espion ni un traître.

— Votre nom ? dit une autre voix.

— Je m'appelle Hercule de Limoëlan, je suis né dans cette maison, et je me trouve ici par hasard.

Le capitaine prononça ces paroles d'une voix aussi calme que celle de son père ; elles produisirent parmi les conjurés une sensation visible où l'on distinguait l'horreur et l'admiration. Un d'entre eux, qui s'était approché, se retourna avec quelque embarras vers le comte comme pour l'interroger.

— Major, vous connaissez la sentence, dit le comte d'une voix sourde.

— Et le moment ? reprit cet homme.

— Sur-le-champ.

On se taisait, mais ce silence laissait voir ce qui se passait dans les cœurs. Hercule tira son épée et la présenta par la poignée.

— Je conçois, messieurs, que ma mort vous est nécessaire ; mais je ne suis pas un espion, je ne suis qu'un ennemi, et j'ai surpris vos secrets malgré moi. Que ce soit mon seul titre à mourir de vos mains. Voici mes armes. Vive la république.

Son regard, fermement fixé sur le comte, semblait n'adresser qu'à lui ces paroles. L'homme qui prenait le titre de major lui demanda tout bas s'il n'avait rien de plus à dire. Hercule mit la main sous son uniforme et en retira un couteau qu'il jeta sur la table en disant :

— J'oubliais encore cette arme.

Aussitôt deux hommes lui portèrent avec un certain respect la main sur l'épaule, tandis que d'autres se groupaient silencieusement en peloton militaire qui s'allèrent ranger à quelques pas sous les pilliers. Les deux hommes qui tenaient l'officier le menèrent vers le mur opposé, et cette exécution sans sursis et sans appareil ne semblait plus qu'une froide horreur. A ce moment même, des coups sourds retentirent dans les profondeurs du caveau. Le comte se leva en criant : — Tirez sur le traître ! Mais en même temps l'ouverture livrait passage à des hommes en uniforme, la baïonnette au bout du fusil et qu'on ne distinguait que lorsqu'ils furent tout proches. Le comte s'élança de son siège et courut sur Hercule en levant une arme qu'un autre homme retint ; cet homme était Langevin qui poussait des cris affreux. D'autres voix criaient : — Rendez-vous ! rendez-vous ! la défense est impossible ! Plusieurs coups de feu remplirent le caveau d'une fumée épaisse qui ajoutait à l'horreur de la scène. Hercule vit tomber près de lui deux ou trois hommes qui l'environnaient.

Tout ceci dura moins qu'un éclair. Comme Hercule se jetait au-devant des soldats, une balle partie du fond lui perça le bras ; il s'écria : — Arrêtez ! obéissez à votre capitaine !

— Capitaine ! lui dit son lieutenant la rage dans les yeux, je vous trouve bien hardi. Vous n'êtes plus qu'un prisonnier, rendez-moi votre épée.

Deux soldats saisirent Hercule, et les autres, poussés par l'officier, se répandirent en tout sens dans l'enceinte, à la lueur de quelques torches ; mais le gros des conjurés avait disparu par une issue fermée de lourdes grilles. On releva trois ou quatre de ces hommes qui étaient tombés, et qu'on acheva dans la première fureur. Tandis qu'on ébranlait la grille, Hercule se retourna et vit à ses côtés Langevin éperdu, qui s'attachait à ses habits ; il le repoussa, et, apostrophant l'officier :

— C'est sans doute ma présence en cet endroit que l'on accuse, lieutenant ?

— Je n'ai point à vous répondre, capitaine ; vous rendez compte à qui de droit.

Les soldats se précipitèrent dans l'issue dont les grilles venaient de céder. Ils remontèrent par de longs corridors jusque sur une plate-forme peu élevée qui aboutissait aux fossés, en un endroit où le rempart était démolé. Ceux qui étaient devant crièrent que les chouans s'étaient échappés. On reprit alors le chemin de Lagrange, que l'on vit de loin occupé par un détachement nombreux. Hercule marchait le dernier, entre les hommes qui le gardaient. Le commandant vint au-devant de lui.

— Comment, diable ! capitaine, vous mêlez-vous aussi de trahir ?

— C'est-à-dire, s'écria Hercule avec emportement, que tout me trahit moi-même. Quant à moi, je n'ai trahi personne, et sans doute je le ferai voir.

Le commandant haussa les épaules.

— J'ai ordre de vous faire juger immédiatement en conseil de guerre ; c'est un grand regret pour nous. L'adjudant-général m'écrit qu'il sera ici ce soir ou demain ; il entend mettre la plus grande promptitude à cette affaire, qui malheureusement pour vous, occupe depuis longtemps l'autorité supérieure.

Il se retourna vers les officiers.

Vous entendez, messieurs ; assemblez vos hommes, et que tout soit prêt.

Le lieutenant Simon s'approcha du commandant et lui dit à voix basse :

— Je ne croirai jamais que Limoëlan soit coupable. C'est un bon républicain, fier, entêté, mais incapable d'une trahison.

— Je ne demande pas mieux que de le sauver, dit le commandant, mais cela me paraît bien difficile ; en attendant, obéissons.

Hercule fut enfermé dans une pièce du rez-de-chaussée de sa propre maison. Cet événement causait une grande émotion parmi les soldats. Il entendit longtemps des rumeurs autour du château et des roulemens de tambours qui signalaient divers mouvemens. Puis il considéra ces meubles familiers dont il était entouré, et tomba dans un tel accablement qu'il n'entendit point la porte qui s'ouvrit avec un bruit léger. Le lieutenant Simon, qui venait d'entrer, le trouva dans cet état devant un petit cadre de médaillons où étaient peints sa mère, son aïeul, et son père en son ancien uniforme.

— Eh bien ! capitaine, s'écria Simon, il n'y a pas de temps à perdre, si tu veux te tirer d'ici.

Hercule avec transport courut à lui.

— Les autres sont-ils arrêtés ?

— Personne que toi.

— Ah ! tant mieux.

— Tant pis, mon ami. J'aimerais bien mieux que toute la bande fut prise et que tu fusses

libre, car voilà une bien méchante affaire, mon pauvre Hercule.

— Qu'y veux-tu faire ?

— Voici, mon ami, ce que j'y veux faire, et, entre nous, je ne tente point cette démarche de ma seule autorité ; j'en ai dit quelques mots au commandant, qui ne veut pas qu'on le mette en scène, mais qui me prête les mains. Tu sais bien qu'on s'attendait depuis longtemps à quelque levée royaliste. Malsigne était chargé de dépiéster le complot, et je ne comprends pas comment, sachant cela, tu as pu l'en mêler. La sottise est faite, mais la police ne sait rien de positif : elle a tout lieu de craindre ; notre coup manqué de ce matin peut prouver aux chouans que nous sommes mal instruits, redoubler leur audace et hâter l'exécution. Dis ce que tu sais, et tu seras récompensé plutôt que puni.

Hercule baissa la tête, posant en lui-même si les conjurés, à demi découverts, renonceraient à leur entreprise.

— Réponds vite, dit Simon, tu n'es plus lié avec ces gens-là. Quant à toi, on sait tout, on t'excuse ; tu conspirais avec ton père ; encore un coup, personne n'est pris, il ne s'agit de sauver que toi.

— Mais, mon ami, lui dit Hercule avec un triste sourire, je ne conspirais pas. Une minute plus tard, on ne m'eût pas trouvé là. On allait me fusiller. C'est une histoire qu'il est inutile de dire, même à toi, mon ami.

Hercule lui prit la main affectueusement.

— Eh bien ! je te connais, s'écria vivement Simon, je te crois, mais donne tes raisons au conseil.

— Je ne le puis pas, dit Hercule pensif.

— Limoëlan, ne te conduis point en jeune homme. Tu as été la dupe de ces beaux sentimens dans l'affaire de Malsigne. D'ailleurs, c'est rendre service à l'armée, à tes camarades, c'est un devoir pour toi de toute façon.

— Mon ami, je te remercie, je réfléchirai.

— Cela veut dire que tu n'en feras rien ; mais songe que tu laisseras dans l'armée la réputation d'un traître.

— C'est là ce qui m'afflige, et je m'afflige aussi pour toi, Simon, parce que je sais que tu as un bon cœur, et que tes regrets sont sincères.

— Oui, mais j'en connais que ta mort réjouira ; car c'était un coup monté contre toi. Un homme de ta compagnie a servi d'espion ; on cherchait à te compromettre, le commandant m'a tout avoué. Le conseil va s'assembler, songe à ce que je t'ai dit.

Il lui tendit la main en s'en allant, et le capitaine la lui serra de tout son cœur. Il entendit en effet que la troupe se rassemblait, et peu de minutes après quelques hommes de sa compagnie vinrent le prendre. Les officiers qui composaient la commission militaire s'étaient établis devant la porte du château ; la troupe était rangée sur les côtés. Des paysans qu'on ne pouvait chasser étaient accourus sur le bruit qui s'était répandu que c'était M. Hercule, le fils de M. le comte, qu'on allait juger. Malgré le profond silence qui régnait, je ne sais quelles marques trahirent l'intérêt et l'émotion de l'assemblée quand on vit Hercule paraître. Il regarda autour de lui, sourit à Simon, et s'arrêta devant le conseil. Les tambours battirent.

Après les questions d'usage sur l'âge et la qualité, le commandant Bescher, président, poursuivit brusquement :

— Vous êtes accusé d'avoir pris part à un complot ayant pour but de renverser le gouvernement, et par conséquent d'avoir doublement trahi la France et comme citoyen et comme officier.

Hercule rougit légèrement, et dit la tête haute :

— Commandant, je suis faussement accusé, je n'ai trahi personne.

— Vous avez quitté votre poste hier ?

— C'est de cela seul que je suis coupable.

— On vous a saisi ce matin dans une réunion de factieux ?

— J'étais là fort innocemment.

— C'est bien vrai ! s'écria Langevin, qu'on retenait comme témoin ; mais on le fit taire.

— Déclarez ce qui s'est passé là, dit le commandant.

— Commandant, c'est ce que je ne puis dire.

— Les faits parlent d'eux-mêmes ; vous n'avez qu'à vous justifier, s'il est possible.

— Commandant, répliqua le capitaine d'un ton ferme, il est inutile de me presser.

— Limoëlan, s'écria le commandant avec impatience, c'est vous reconnaître coupable. L'arrêt n'est pas douteux, car vous êtes un traître.

Quelques voix s'écrièrent dans la foule : Non ! non ! et ces mots furent mêlés d'applaudissements qui semblaient involontaires.

— Qu'on écarte ce peuple ! s'écria le commandant, et, tandis que les factionnaires refoulaient les curieux, il se retourna d'un air agité vers les officiers. On parla chaudement et à voix basse.

— J'ai des ordres pressans, dit le commandant ; nous avons déjà mis trop de lenteur. On veut une exécution immédiate et sans cérémonie, sans jugement ; je suis fort embarrassé.

Les officiers s'entretenaient avec vivacité, après quoi le commandant se retourna :

— Limoëlan, vous êtes condamné à la peine de mort. Je prends sur moi d'attendre pour l'exécution l'arrivée de l'adjudant-général. Sergent, qu'on emmène cet homme et qu'on le garde à vue.

Les tambours couvrirent l'agitation dont furent suivies ces paroles. Hercule fut reconduit dans la salle qu'il occupait, et, comme il se frottait sa blessure et qu'il était très faible, il prit quelque peu de nourriture qu'on lui avait apporté. A la fin du jour, dès qu'on le laissa seul, il courut à la fenêtre, d'où l'on voyait sur les toits voisins les dernières lueurs du soleil s'éteindre dans un ciel noir ; de là l'on apercevait Laroche, une métairie située sur la hauteur de l'autre côté de la vallée, et d'où devait partir le signal des conjurés.

Hercule connaissait son père, et la fermeté de ses résolutions le faisait trembler. Il frémissait des malheurs qui pouvaient éclater ; mais, d'autre part, ses révélations envoyaient le comte à l'échafaud, et il ne se croyait pas le maître des secrets qu'il avait surpris. Quant à sa vie, il n'y songeait même point. Il demeura longtemps la tête appuyée aux barreaux, déchiré par ces combats. Le jour était tout-à-fait tombé, il tira sa montre, la fit sonner dans l'obscurité, et s'assura que dans dix minutes tout serait décidé. Dans cette anxiété, il tenait les yeux fixés sur Laroche qu'il avait peine à distinguer dans la pâle clarté du ciel. Il crut bientôt apercevoir une faible lumière sur le fond noir du coté. Peu après, une traînée de feu s'éleva sans bruit dans les airs c'était la première fusée, il en fallit deux pour le signal. Hercule respirait à peine. Après quelques secondes, qui lui parurent un siècle, une lueur sinistre annonça la fusée fatale, ses jambes fléchirent, et il allait quitter la fenêtre quand il vit une troisième fusée monter aussitôt après la seconde. Il ne se rappelait plus ce dernier signal ; mais assuré que l'exécution serait marquée par deux fusées, il vit là positivement un changement qui ne pouvait être

qu'un contre-ordre motivé par les événemens de la matinée. Il joignit les mains dans son transport, comme pour remercier le ciel d'être du moins le seul à mourir. Sa dernière crainte était que les factionnaires ne donnassent l'alerte : il écouta avec de nouveaux battemens de cœur ; tout demeurait tranquille, il n'entendit qu'un faible cliquetis et le pas du grenadier qui se promenait d'un bout à l'autre du corridor ; mais, ainsi qu'il arrive souvent dans l'obscurité, ce silence et cette attention même le firent frissonner comme un enfant, et dans ce moment d'horreur involontaire il entendit une voix sourde qui disait près de lui : — Ne faites point de bruit, quelqu'un va s'approcher de vous.

Cette voix, dans cette salle, et je ne sais quels souvenirs soudains de ses aïeux firent un moment chanceler sa raison.

— Etes-vous préparé ? reprit la voix.

— Approchez, dit Hercule en tressaillant, car cette voix, il crut encore la reconnaître.

Un bruit imperceptible se fit le long du mur, il fut suivi d'un froissement et d'un pas sourd, et le personnage, que le capitaine sentit à ses côtés, lui dit :

— Me reconnaissez-vous ?

— Oui, mon père.

— N'ayez donc pas de crainte, je viens pour vous sauver.

— C'est vous, mon père, qu'il faut sauver, dit Hercule dans son agitation ; mettez-vous en sûreté, il en est temps encore.

— Je sais tout, interrompit le comte, vous serez fusillé pour avoir refusé de nous dénoncer ; ne perdons pas le temps, je ne songe plus qu'à vous. Vous êtes ici une centaine d'hommes, dans cinq minutes ils seront égorgés jusqu'au dernier. Je n'ai qu'à brûler l'amorce de ce pistolet sur le toit de cette maison ; mes amis, cachés jusqu'au jour près d'ici, sauteront en trois bonds sur les postes. Impossible de leur résister, et vous êtes livré infailliblement. Vous reconnaîtrez ensuite comme il vous plaira les façons d'agir de la république à votre égard. Je ne vous demande pas de prendre part à l'action. Dans tous les cas, voici des armes.

En même temps, le comte lui présentait dans l'ombre des pistolets qui tremblaient dans sa main, et que le capitaine repoussa doucement.

— C'est inutile, monsieur, je suis tout résolu à mourir ; mais je veux mourir seul et sans mériter l'accusation dont on me charge. D'ailleurs, j'ai prêté serment à la république ; je ne deviendrais un traître qu'en m'échappant.

Le comte garda le silence un moment.

— Je vous entends, vous ne voulez point de violence. Tentons la fortune ensemble. Vous voyez combien j'ai pénétré facilement jusqu'à vous ; il y a derrière la plaque de cette cheminée un passage qui a plusieurs issues sur les toits et dans les caves de cette maison. Vous n'avez qu'à me suivre, nous nous sauverons ou nous mourrons ensemble.

Hercule répondit d'une voix altérée :

— C'est une grande joie pour moi que de mourir avec votre estime ; je ne puis renoncer à celle de mes camarades. Sauvez-vous seul, mon père ; pour moi, je ne vous suivrai point.

— Et vous avez raison, dit brusquement le comte ; je regrette qu'un homme comme vous ait servi une pareille cause. C'est donc là ce que vous voulez ?

— Je voudrais aussi vous embrasser, mon père.

Le comte ouvrit les bras, et dans cet embrassement Hercule sentit que le visage du vieillard était mouillé de larmes. Entre ces deux hommes, il n'était pas besoin d'un mot de plus. Le comte se dégagea des bras de son fils, et disparut sans bruit comme il était venu.

Hercule, demeuré seul, et rassuré sur l'unique sujet de ses inquiétudes, se laissa tomber sur la grande chaise qu'on lui avait laissée, et, nul bruit extérieur ne l'alarmant sur l'évasion du comte, il s'endormit profondément.

A cinq heures du matin, un sergent vint le secouer, et lui dit avec émotion que l'exécution, d'abord marquée pour six heures, avait été retardée d'une heure, parce qu'on voulait attendre l'adjudant-général, qui serait alors arrivé.

— Mais j'ai pensé, mon capitaine, ajouta le vieux soldat, que vous ne seriez peut-être pas fâché d'avoir une heure devant vous.

Hercule s'assura facilement qu'il n'y avait point eu d'alerte dans la nuit.

— Capitaine, reprit le sergent, il y a là un paysan qui a pleuré toute la nuit au dehors, mais on a défendu de le laisser entrer.

— Je l'aurais embrassé avec plaisir, c'est un vieil ami ; mais il faut obéir. Aussi bien ce pauvre Langevin n'aurait attendu. Dis-lui de ma part de s'en aller.

Hercule demeura seul, car aucun des officiers ne se sentit le courage de le revoir. A six heures, un piquet le vint prendre ; deux sous-officiers se placèrent à ses côtés, et l'on se mit en marche en silence. Les troupes étaient en bataille à quelque distance du château, au milieu de ce plateau même où il était bâti, et d'où il commandait les cotéaux voisins.

L'adjudant-général Malscigne venait d'arriver, et c'était le signal qu'on attendait. Le piquet parut sur le lieu de l'exécution, tandis que l'officier-général s'installait dans la salle même que le prisonnier venait de quitter. En passant devant les rangs, Hercule cherchait des yeux quelques-uns de ses camarades, mais ils ne purent soutenir ce dernier regard, et affectèrent de se détourner. Tout à coup un certain désordre se manifesta dans le groupe des officiers. Un homme décoré d'épaulettes sur un habit bourgeois tout souillé s'était jeté au milieu d'eux, et demandait impérieusement à parler à l'officier supérieur.

— C'est moi, dit le commandant Bescher ; mais qui êtes-vous et qu'avez-vous à dire en un pareil moment ?

— Précisément, le temps presse. Vous allez fusiller le meilleur officier de la république. Je suis le comte de Limoëlan. Vos soldats me connaissent.

— Assurez-vous de cet homme, s'écria le commandant.

— Je viens tout exprès ; jugez-moi sur-le-champ, je suis prêt à vous donner les renseignements qui vous manquent. Quant à cet officier, j'allais le faire fusiller pour nous avoir surpris. C'est moi qui l'ai blessé au bras. Le complot n'est plus à craindre, les gens qui me secondaient sont en sûreté ; je vous livre ici le chef, mais ce jeune homme est innocent.

Hercule, jusque-là si ferme, pâlit au milieu des soldats, sans entendre ce que disait son père, mais ne le devinant que trop. Les officiers, déjà émus en sa faveur, pressentaient la vérité et admiraient l'étonnant caractère de ces deux hommes ; ils entouraient le commandant, qui était fort touché lui-même et qui dit enfin :

— L'adjudant-général est là, cela le regarde ; allez lui dire ce qui se passe et lui demander ses ordres.

Un officier parut, laissant les soldats sous les armes ; les autres allèrent entourer Hercule. Le comte, debout entre deux grenadiers, attendait d'un air fort calme. En un clin d'œil, le lieutenant revint, et tous les spectateurs, en le voyant venir de loin, éprouvaient au même degré l'effet de cette scène. Cet officier remet un papier au commandant, qui lit, jure sous sa moustache, et le jette en donnant un ordre. Il y avait sur ce papier ces mots tracés au crayon :

« C'est une comédie. Ils conspiraient en famille. Exécutez-les sur-le-champ ; je prends tout sur moi. »

Les grenadiers qui escortaient le comte le conduisent à côté de son fils, et cette horreur s'exécute avec le silence et l'apparence impassible des mouvemens militaires. L'attendrissement du commandant perça dans ces mots dits à voix basse :

— Finissons-en vite.

En effet les préparatifs furent si rapides, qu'on négligea de bander les yeux aux deux prisonniers. Au dernier commandement, le père et le fils se

tournerent l'un vers l'autre, et tombèrent ensemble sous les balles en se tenant embrassés.

L'adjudant-général Malseigne voulut bien donner à l'état-major de plus longues explications à déjeuner, et fit valoir notamment qu'il avait des instructions fort sévères, que le complot était redoutable, et que le père et le fils en étaient la tête. Il s'applaudit qu'on en fût venu à bout sans verser plus de sang. En effet, il fut approuvé et félicité par les autorités de Paris. C'était, disait-on, la dernière entreprise qui eût menacé de rallumer une guerre sérieuse dans les départements de l'ouest.

A la fin du dernier automne, nous visitâmes les ruines du château de Beaulieu, quand on nous donna ces détails sur la famille Limoëlan. Un habitant de Saint-Florent, qui nous guidait, s'adressa, pour pénétrer dans le manoir, à un vieux paysan qui cultive quelque coin de terre dans le voisinage. Cet homme se munit des clés, et nous descendîmes par des escaliers ténébreux dans les souterrains où s'étaient passés la plupart de ces événements, qu'on nous expliquait sur les lieux à mesure que nous les parcourions. Nous marchions sous ces voûtes sombres à la clarté douteuse d'une lanterne, comme y avait marché Hércule de Limoëlan lui-même. Le vieux paysan nous donnait des détails minutieux, en employant volontiers la première personne du pluriel, que je pris longtemps pour une simple forme de son patois angevin ; mais en remontant, il m'échappa de demander à notre ami de Saint-Florent quel était cet homme.

— Eh mais, c'est Langevin lui-même, ce Langevin qui servait les MM. de Limoëlan, et c'est peut-être la même lanterne dont l'effet sinistre vous frappait tant à-bas qui a servi à M. Hércule.

Je considérai le paysan avec une curiosité mêlée de respect ; mais je fus encore cette fois choqué de cet oubli, de cette froideur, de cette apathie de certains vieillards qui ont vu des choses mémorables. Pas un mot, pas un soupir, pas une marque de retour sur le passé n'était échappée à cet homme. Quand on fut remonté, je lui dis :

— Vous étiez donc présent à cette catastrophe ?

Le paysan me regarda d'un air stupéfait, et il fallut que mon compagnon s'en mêlât pour lui arracher un : oui, monsieur.

— Eh bien ! dites-moi, comment les bleus s'avisaient-ils d'entrer dans la tour, dont les conduits étaient si difficiles et si peu connus ?

— Voyons, Langevin, répondez à monsieur, dit mon compagnon pour m'appuyer.

— C'est moi qui les y menai pour le malheur de mes maîtres. J'aurais mieux fait de ne rien dire. Je croyais qu'ils n'étaient que quelques uns à chercher notre jeune monsieur ; mais ils étaient là une centaine cachés derrière les chênes pour guetter ce qui se passait : ils me suivirent tous. C'est ce qui fut le grand malheur de mes pauvres maîtres, puisqu'ils n'en sont pas revenus. On les fusilla bien tous les deux le long du champ.

Nous donnâmes quelque monnaie à Langevin, et quand nous fûmes à quelque distance, je dis à mon obligé conducteur :

— C'est lui tout simplement qui a causé la mort de ses maîtres.

— C'est vrai, mais il ne s'en doute guère ; il leur était fort attaché, il croit avoir tout fait pour le mieux, et puis les plus vives impressions s'effacent à cet âge.

EDOUARD OURLIAC.

—Revue des Deux Mondes.

Un déjeuner à la Malmaison.

(Suite et fin.)

Après ce soliloque, le premier consul qui allait reprendre sa promenade solitaire, entendant du bruit dans un joli pavillon situé à la gauche du spectateur, en supposant que nos interlocuteurs se meuvent ici dans une œuvre dramatique, le premier consul, presque caché par un massif d'arbres, s'arrêta tout court, curieux d'écouter la conversation suivante entre Mme Bonaparte et sa tante, Mme Fanny de

Beauharnais, cette femme auteur et bel-esprit dont nous avons déjà parlé, et qui sortait du pavillon avec la femme du premier consul.

— Oui, ma nièce, oui, ma chère Joséphine, disait Mme Fanny de Beauharnais, c'est à nous à reconstituer la société française, à faire revivre le ton de la bonne compagnie, ces manières de cour proscrites par nos Brutus, nos Scévola de carrefour, et surtout par ces hommes qui ne sont pas civils, parce qu'ils sont militaires, comme l'a dit spirituellement M. de Talleyrand à l'un d'eux ; par ces officiers sans éducation qui savent à peine les premiers éléments de la langue, et semblent se faire gloire d'ignorer les règles du savoir-vivre, les plus simples notions de la politesse, même auprès des femmes.

— Fort bien, Madame, dit le premier consul, revenant vivement sur ses pas ; fort bien, vous traitez on ne peut mieux mes compagnons d'armes ; les hommes qui, avec moi, ont doté la France de puissance et de gloire ! qui lui ont fait reprendre son rang dans l'Europe et sa supériorité dans le monde politique !

— Je ne dis pas non, Monsieur ; mais pourquoi ne lui laisserait-on pas reprendre encore, guidée par nous, ses mœurs élégantes et polies, sa littérature, ces cercles du faubourg Saint-Germain, cette conversation brillante qui faisait de Paris la reine des capitales du monde civilisé ?

— Oui, avec ses petits abbés, ses petits soupers, ses petits vers, ses duchesses aux habitudes galantes, ses colonels faisant de la tapisserie, et surtout ses philosophes idéologues bien bavards, n'est-ce pas ?

— Mon Dieu, Monsieur de Bonaparte, chaque règne a ses défauts comme ses qualités ; mais le règne de la pensée, de la parole, des lettres, des femmes aimables, prévaudra toujours sur celui de vos soldats, de vos fournisseurs et munitionnaires généraux qui nous pillent, nous mangent, et contre lesquels vous serez forcé peut-être de rétablir les lettres de cachet.

— Oui, que vous emploieriez volontiers sans doute aussi contre ceux qui se permettraient de critiquer vos ouvrages ?

— Souffrez, monsieur le premier consul, que je ne prenne cela que comme une mauvaise plaisanterie. Quoiqu'il en soit, il faudra bien que mon cher neveu en revienne, malgré qu'il en ait, suivant la bonne expression de Mme de Sévigné, à ce que les impertinens muscadins, les incroyables et les mystificateurs du jour appellent l'ancien régime, le vieux style. La Providence semble vouloir obliger la France à recevoir, à reprendre ses plus nobles enfans.

Une tempête n'a-t-elle pas jeté sur nos côtes MM. de Montmorency, de Talmont, de Choiseul, et plusieurs autres personnes titrées dont les noms historiques...

— Oui, vous allez faire une chose providentielle de cette étrange fatalité qui semblait conduire sous le coup d'une juste punition des enfans rebelles à leur patrie qui ont tout fait pour la déchirer et la démembrer.

— Fallait-il, répliqua emphatiquement madame de Beauharnais, fallait-il qu'elle devint pour eux une autre Tauride, et qu'un nouveau Thésée s'abreuvât de leur sang ?

— Il est certain, mon ami, dit Mme Bonaparte, qui jusqu'alors s'était tue, et qui ne vit pas sans inquiétude le premier consul froncer le sourcil sous les attaques répétées de sa tante, il est certain que cette loi sur les émigrés est bien cruelle.

— J'en conviens : mais tu sais, ma chère Joséphine, que, grâce à toi, je l'étude ou l'adoucis autant que possible. Je ne veux pas cependant qu'on ait l'air d'enfoncer les portes du

temple de la clémence, et c'est ce que nous voyons faire tous les jours. Les gens auxquels tu t'intéresses, tu devrais le savoir, sont incorrigibles dans leur révolte, comme tu l'es toi-même dans ta bienveillance, dans ta pitié pour eux. Ils ignorent ce que c'est que la conscience nationale, et la remplacent par la vanité, la morgue aristocratique et les petites intrigues politiques ; ils ont eu leur bal des victimes, et jouent maintenant un va et vient de proscrits. Parce qu'un hasard en a fait échouer quelques-uns sur un rivage de France où, je veux bien le croire, ils ne voulaient pas venir, ces messieurs se croient obligés de se montrer partout avec affectation, de nous braver même en public, comme ils l'ont fait dernièrement, en applaudissant, d'une façon scandaleuse, une pièce réactionnaire, royaliste, qu'on jouait au théâtre de la République (1).

— Et pourquoi voulez-vous qu'ils comprissent les généreux sentimens que cette pièce réveillait en eux, dit encore Mme de Beauharnais ?

— Parce que ces manifestations, répondit vivement Bonaparte, qui commençait à s'irriter de cette opposition obstinée, sont contraires à l'esprit du pays, Madame, à l'ordre que j'ai rétabli, et qu'elles ne peuvent convenir, ajouta-t-il, qu'à des têtes folles de tout âge dont je briserai les espérances et les complots. Je sais qu'on veut faire un nouveau Monck de ton mari, Joséphine ; mais ce rôle ne lui va pas.

— Cependant, Monsieur ! s'écriait déjà notre toute bel-esprit.

— Oh ! madame, finissons ! Je veux bien reconnaître et même subir des prétentions en matière de littérature...

— C'est fort obligant et surtout fort gentil ?

— Mais je vous prie de me laisser le soin des affaires : je ne les abandonnerai jamais à des ministres de votre sexe, comme au temps de la régence et de Louis XV ; c'est bien assez déjà de mes deux collègues... et quelquefois des embarras qu'ils me suscitent ; car vous aussi, citoyen Lebrun, ajouta le premier consul comme se parlant à lui-même, vous vous faites l'interprète, malgré la sévérité de vos principes républicains, des prétentions et des intrigues royalistes. — Et, sur ces mots, le premier consul s'éloigna d'assez mauvaise humeur, en murmurant : — Monsieur Lebrun ! Monsieur Lebrun ! et disparaît dans une des allées du parc.

— Il a raison ! dit Mme Bonaparte ; je ne comprends pas quel plaisir ou quel intérêt vous avez à le tourmenter ainsi.

— L'intérêt, ma chère nièce, que m'inspire tout ce qui nous reste en France de distingué par la naissance et les talens.

— Mais il ne demande pas mieux que de protéger tous ceux qui marquent dans les sciences ou dans les lettres.

— Cependant, il n'aime pas Mme de Genlis, il ne peut souffrir Mme de Staël, et moi-même...

— Il est vrai qu'il prétend que la première l'ennuie avec ses projets de faire revivre l'étiquette de l'ancienne cour ; que la seconde ne l'amuse pas plus avec ses dogmes politiques puisés à l'école allemande, et l'habitude qu'elle a prise sous le Directoire de vouloir se mêler absolument des affaires de gouvernement...

— Et que moi-même, enfin que la troisième...

— A des prétentions à la poésie qui ne lui paraissent pas suffisamment justifiées, ma chère tante.

L'impertinent !

— Mais permettez-moi d'aller le retrouver, afin de calmer sa colère.

(1) Edouard en Ecosse.

Le petit trait de méchanceté que venait de lui décocher sa nièce émut singulièrement Fanny de Beauharnais. Le dépit augmenta sensiblement la teinte rosée qui, grâce au parfum, colorait ses deux joues ; car, comme la Jézabel de Racine, elle avait

Cet éclat emprunté

Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

La pauvre femme poussait même la manie de l'emprunt jusqu'à faire rimer par de complaisants amis les vers qu'elle donnait comme siens.

Après quelques instans de bouderie, elle voit revenir à elle le premier consul, qui, furieux et le regard menaçant, s'écrie :

—Eh bien ! Madame, voilà les conséquences de vos déclamations, des intrigues de vos émigrés. Je reçois à l'instant des nouvelles de la Vendée : Châtillon, d'Autichamp, l'abbé Bernier, sont entrés à Nantes, tandis que les nommés Georges, Laprevelaye et Bourmont continuent leurs déprédations dans dix-huit de nos départements, arrêtant et volant les diligences qui portent les deniers de l'état, rançonnant les banquiers, sous prétexte qu'ils sont en relation avec les caisses publiques. Mais je ferai justice de tous ces crimes. Les généraux Gardanne et Chamberliac vont étouffer cette anarchie.

Comme il allait continuer sa tirade furibonde, on lui remit un message du ministre de la police Fouché. Napoléon saisit la lettre avec colère et lut rapidement :

« Vous deviez être assassiné à la sortie de l'Opéra. Les conjurés, dénoncés par un de leurs complices, nommé Harel, sont Demerville, Diana, la fille Faney, Daiteg, Arena, Ceracchi, Lebrun. J'ai fait sur-le-champ procéder à leur arrestation ; ils sont tous sous ma main. »

—Arena, Topino-Lebrun, Ceracchi... Oui, je les connais. Ceracchi, c'est ce sculpteur romain, brave capitaine, par Dieu ! qui s'est toujours bien battu, qui ne craignait rien... on ne le voit que trop. Lui qui vient de faire mon buste, lui à qui j'ai envoyé tout récemment six mille francs ; lui que j'ai regardé si souvent en face, qui a scruté mon regard, étudié ma physionomie ! N'y a-t-il donc vu que celle d'un tyran, d'un monstre à poignarder ?... Ah ! cette idée me navre, me brise le cœur.

Joséphine était survenue, et, voyant l'exaspération de son mari, elle l'avait entraîné vers le château, en cherchant à le calmer. L'émotion de Bonaparte durait encore lorsqu'il s'assit dans le fauteuil que lui offrit sa femme. Il jeta de nouveau les yeux sur le message de Fouché, et répéta d'une voix sourde :

—Demerville ! Arena ! Ceracchi ! Lebrun !...

A ce moment un aide-de-camp annonce : — Les citoyens Lebrun et Lemercier !

—Lebrun ! comment ? que dites-vous ?

—Oui, général, les citoyens Lemercier et Lebrun assurent que le premier consul leur a donné rendez-vous ici, aujourd'hui, ce matin même.

—Ah ! oui, oui, c'est vrai ; je me souviens en effet... Allez dire aux citoyens Lemercier et Lebrun qu'ils viennent, que je les recevrai avec plaisir. Donne des ordres, Joséphine, pour qu'on nous serve à déjeuner dans ce pavillon. Fais prier ta tante de vouloir bien déjeuner avec nous. C'est une de ces nécessités de position qu'elle doit partager : j'y tiens.

Et le premier consul murmure ensuite tout bas : —Voilà la troisième fois aujourd'hui que ce nom de Lebrun résonne à mon oreille avec une sorte de fatalité.

Conduit par Lemercier, Lebrun s'était retiré, comme on l'a vu précédemment, dans un bosquet voisin d'où, forcément, il avait entendu avec son ami les scènes qui venaient de se passer ; et, après avoir délibéré s'ils se présenteraient ou non devant le premier consul, ils avaient opté pour l'affirmative, chacun d'eux craignant sans doute de se faire taxer par son confrère de pusillanimité.

Bonaparte les reçoit poliment, mais d'un air contraint et même sévère. Joséphine étant revenue accompagnée de sa tante, le premier consul invite ses convives à se mettre à table dans le pavillon où l'on vient de servir le déjeuner. Une sorte de réserve, de défiance et de raideur même préside à ce repas, qui réunit des gens de caractères si différens et de convictions si opposées. Ce froid glacial se serait prolongé entre le jeune dictateur de trente ans, fier de ses prérogatives, préoccupé des affaires qui viennent de lui tomber sur les bras, et les deux hommes à principes invariables qui étaient là, si Mme Bonaparte, la politesse, la grâce, la bienveillance personnalisée, cette femme charmante qui faisait revivre au milieu d'une cour toute militaire la conversation si brillante d'autrefois, n'eût rapproché ces hommes inflexibles.

—Il paraît, M. Lemercier, dit Mme Bonaparte, que votre bras et votre plume sont tout dévoués aux hommes illustres qui ont été privés de la vue. C'est une noble mission que vous vous êtes donnée là, et, pour ma part, je vous en remercie doublement, puisque vous nous avez conduit ici un autre Homère, un autre Milton, et que votre plume nous a décrit d'une manière touchante les malheurs de Bélisaire.

—Vous êtes trop bonne, Madame ; la musique de Garat, et surtout sa façon admirable de la chanter ont pu donner quelque prix à une romance héroïque de *Bélisaire*.

—Ce monsieur, ce favori de l'ancienne cour et celui des émigrés, déploie-t-il sa fatuité ordinaire en chantant le vainqueur des Goths et des Vendales, dit, avec une sorte d'ironie méprisante, le premier consul qui détestait Garat, dont les coutumes excentriques et la vogue extraordinaire, à cette époque, balançait presque celle du vainqueur de l'Italie.

—Il chante, répond Lemercier, en artiste inspiré, en homme qui sent profondément, et sait faire passer dans l'âme de ses auditeurs une douce pitié pour la noble victime d'un tyran couronné.

—Permettez-moi, Madame, reprend Lebrun, en me joignant à vous pour rendre grâce à Lemercier de m'avoir conduit ici, de ne point accepter ces noms d'Homère et de Milton, que vous me donnez trop libéralement.

—Pourquoi donc, citoyen Lebrun ? dit le premier consul. Homère, mendiant, n'est-il pas le type du poète indépendant ? Milton, pauvre et proscrit, n'est-il pas, comme vous, républicain quand même ? aveugle comme vous ?

Dans le silence qui succède à cette interpellation faite avec une ironie amère et qui reste sans réponse, Lemercier se dit à lui-même : « Il se souvient ! ça va mal ! »

—Citoyen Ecouchard Lebrun, reprend brusquement le premier consul, existe-t-il quelque degré de parenté entre vous et un certain Lebrun qui figure parmi des conspirateurs que le ministre de la police vient de faire arrêter comme prévenus d'avoir voulu m'assassiner.

—Mon ami ! s'empresse de dire Mme Bonaparte d'un air suppliant.

—Je ne sache pas, citoyen premier consul, répond Lebrun avec calme et dignité, qu'il y

ait jamais eu d'assassin dans ma famille (1).

—Et moi, je ne pense pas, ajoute Lemercier, que le premier consul nous ait invités à venir ici pour servir d'auxiliaires à son ministre de la police ; pour nous donner dans cette affaire les rôles de juges instructeurs, de révéléateurs ou de délateurs ?

—Citoyen Lemercier !

—Citoyen Bonaparte !

Après un instant de silence et quelques regards menaçans jetés à son interlocuteur, le premier consul dit :

—Je le vois, l'émigration n'est qu'une maladie de peau ; mais le terrorisme est une maladie de l'intérieur, à laquelle vous donnez, vous autres poètes, le nom de liberté, liberté sans frein, cancer social qui brûle et dévore.

—Moins que celui de l'ambition, du despotisme, répond Lemercier.

—Oh ! voilà les grands mots ! Je désirerais beaucoup, dans votre intérêt, citoyen Lemercier, vous voir moins déclamateur.

—Dans le vôtre et celui de tous, je voudrais, citoyen premier consul, vous voir un peu plus premier consul citoyen.

—L'inversion est piquante, dit Mme Fanny de Beauharnais, elle est même spirituelle et de bon goût ; et, bien qu'il n'y soit point habitué, je crois que notre habile général sera forcé de reconnaître qu'il vient d'être battu. Il n'est pas mal, ajoute-t-elle en se penchant vers sa nièce que, de temps en temps, ces grands vainqueurs trouvent à qui parler.

Pendant ces paroles prononcées à demi-voix par Mme de Beauharnais, le premier consul semblait lui dire du regard : Tu me paieras ce petit triomphe momentané ; puis, s'adressant de nouveau à elle : Il est certain, lui dit-il, que je n'entends rien à cette tactique tant vantée par vous de vos salons du faubourg Saint-Germain qui recommencent leur dangereux manège. On ne sait de quelles armes se servir pour combattre ces mots dénigrants dont tout le mérite est de saper sourdement le gouvernement, quel qu'il soit ; guerre civile de tous les jours, de tous les instans ; sorte d'anarchie d'esprit qui provoque celle des pouvoirs. »

—Je pense, reprend Lemercier, que notre illustre amphitryon se trompe. Si, dans l'ancien régime, la France fut, ainsi qu'on l'a dit si spirituellement, une monarchie absolue tempérée par des chansons, pourquoi ne serait-elle pas maintenant une caserne assiégee par des épigrammes ? Pourquoi l'esprit n'ébrècherait-il pas quelque peu le sabre qui cherche à se faire sceptre ? C'est, en définitive, pointe contre pointe, et cela est de bonne guerre.

—Fort bien ! Ainsi, je dois tolérer qu'on travestisse sur la scène mes compagnons d'ar-

(1) On sait, dit Lemercier, dans un de ses ouvrages, quelle catastrophe termina le sort de Topino-Lebrun ; mais peu de personnes savent que, fidèle à son dévouement pour la République, farouche ennemi du premier consul Bonaparte, qu'il nommait un tyran, accusé d'un complot d'assassinat dans lequel il n'avait point trempé, la police l'enveloppa dans une liste de conjurés frappés de condamnation capitale. Napoléon, instruit de son innocence par un ami des arts, auquel il avait promis qu'on n'attenterait pas à la vie de cet habile peintre, ne voulant que se venger de ses propos, lui fit, après la sentence, offrir sa grâce, à la seule condition de s'humilier en la lui demandant ; mais l'artiste inexorable ne s'épargna pas plus qu'il n'avait épargné son puissant adversaire dans ses discours. Innocent condamné, trop rigoureux envers lui-même, il répondit froidement au message de fausse éléance : « J'ai veillé durant la nuit dernière, occupé à rassembler les éléments de ma défense ; la magistrature a prononcé ; il y a plus loin de ma prison au château des Tuileries que d'ici à la place de l'Hôtel-de-Ville ; qu'on me mène à la Grève. » Il monta courageusement sur l'échafaud, en criant : *Vive la liberté !*

mes, qu'on les traîne dans la boue comme vient de le faire un de vos beaux esprits du jour, M. Dupaty, dans une pièce de théâtre intitulée : *l'Antichambre, ou les Valets entr'eux !*

—Eh ! qui vous fait penser, citoyen consul, que telle ait été l'intention du jeune Dupaty ! Des hommes naïvement susceptibles pour leur propre compte beaucoup plus que pour le vôtre, des gens qui s'essaient à devenir courtisans, qui sont impatients de vous voir une cour pour vous faire bassement la leur par la délation, vous ont dit cela à propos d'une bluette dramatique que vous n'avez pas vue, n'a-t-on assuré. Bientôt ces gens trouveront Corneille un poète de mauvais goût d'avoir dit :

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.

Bientôt ils corrigeront, arrangeront les ouvrages de ce génie indépendant et fier (1). Bientôt ces gens-là vous diront, enfin, comme ce courtisan à Louis XV, ou à je ne sais quel monarque s'informant du temps qu'il faisait ou qu'il ferait : Sire, le temps qu'il plaira à votre majesté ; ou bien, pour consoler ce même souverain qui se plaignait de n'avoir plus de dents, ils s'écrieraient : Eh ! mon Dieu ! Sire, qui est-ce qui a des dents ?

A ces souvenirs comiques et caractéristiques de l'esprit courtoisanesque, les physionomies des convives s'étaient égayées, et un sourire avait même passé rapidement sur celle du premier consul. Lemerrier ne s'en tint pas à ce suffrage muet, et il continua ainsi, mais sur un ton plus sérieux.

—Ces gens en qui toutes bassesses sont innocentes, pour qui toutes lâchetés sont bonnes, ont fait jeter sur un ponton, en abusant de votre autorité, un jeune écrivain distingué, tenant à une famille honorable dans la magistrature, les lettres et les arts. Souffrira-t-il encore longtemps des inquiétudes mortelles d'une mère adorée ? N'a-t-il pas déjà assez expié une innocente plaisanterie sur quelques grotesques parvenus qui veulent à toute force être des hommes de cour ?

—Il est vrai, mon ami, dit Mme Bonaparte, que le malheur de M. Dupaty a fait naître des sympathies nombreuses. Plusieurs personnes distinguées de l'ancien et du nouveau régime, au nombre desquelles était la jolie Mme Récamier, sont venues me prier d'intercéder pour lui auprès de mon tout-puissant époux.

—Ainsi, ce n'est pas assez pour cet époux que tu dis tout-puissant, de braver les balles ennemies, tu veux encore qu'il se livre, pieds et poings liés, avec ses amis et ses parents même, aux traits de ces messieurs ? Eh bien ! soit. Voyons, M. Lebrun, ajoute le premier consul sans quitter son air dur et sévère, vous qui ne voyez que le côté ridicule des choses, vous qui savez si bien manier l'arme de la satire, dites-nous donc quelques-unes de ces épigrammes mordantes par lesquelles vous vous êtes fait tant de réputation.

—Je n'en ai point de présentes à la pensée, répond Lebrun embarrassé.

—Oh !..... en faisant le moindre appel à vos souvenirs...

—Non vraiment, il me serait impossible.

—Cherchez un peu.

—Mon ami, puisque tu te préoccupes tant de poésies légères, je te dirai que M. de Boufflers m'a été présenté depuis son retour de l'émigration, et que beaucoup de personnes désireraient le voir entrer à l'Institut, dit Mme Bonaparte, voulant encore détourner le sujet de la conversation.

—Qu'il se présente, répond le premier con-

sul, et il sera sans doute reçu. Bien que je ne sois que de la classe des sciences exactes, je serais charmé d'avoir M. de Boufflers pour collègue dans la république des lettres... Eh bien ! M. Lebrun, ne nous direz-vous point une de ces épigrammes qui peignent tout un individu, un fait, un caractère ?

—Quel esprit fin, délicat et tout plein de politesse que celui de M. de Boufflers, reprend Mme de Beauharnais, venant ainsi au secours de sa nièce, qui tâchait par ses regards, par des monosyllabes interjectifs, de faire diversion à la persistance du premier consul. La muse de M. de Boufflers, ajoute-t-elle, est sûre de celles de MM. Parny et Legouvé. Ce dernier vient de terminer un délicieux poème sur *le Mérite des Femmes*, qui nous dédommagera un peu du ton leste et cavalier de la société et de la littérature actuelles.

—Vous ne voulez donc pas absolument nous dire, M. Lebrun, quelques-unes de ces épigrammes sanglantes, terribles...

—Je vous répète, citoyen premier consul, que cela m'est impossible en ce moment.

Lemerrier était indigné d'avoir été comme choisi pour faire tomber son ami dans ce piège.

Ce dernier, voyant bien qu'il s'agissait des épigrammes qu'il avait faites contre le chef du gouvernement et les pompes impériales qu'il rêvait et qu'il préparait, hésitait, continuait à répondre évasivement. Mme Bonaparte, peignée au dernier point, ne savait à quel saint se vouer ; et sa tante se livrait à son langage habituel, qui impatientait le premier consul sans lui faire perdre de vue la vengeance qu'il méditait.

—Eh bien ! M. Lebrun, puisque vous ne voulez pas absolument nous faire connaître vos épigrammes, dit Bonaparte, je vais moi-même en citer une et des meilleures :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son voyage et ne fait pas ses vers.

Il faut renoncer, disait Lemerrier, à peindre la péripétie qui se fit en nous, lorsque nous vîmes que le premier consul bornait toute sa vengeance à citer ce joli distique fait par Lebrun sur Mme Fanny de Beauharnais et qui la caractérisait parfaitement. Nous sentîmes, Lebrun et moi, comme un poids de cent livres de moins sur la poitrine. Mme Bonaparte avait repris tout son enjouement, toute son amabilité. Sa tante se mordait les lèvres et continuait à divaguer ; et quant au premier consul, jamais il ne s'était montré plus prévenant, plus poli, plus caressant. Comme un point lumineux d'azur dans le ciel perce de sombres nuages et dissipe tout à coup une tempête qui se préparait, l'œil bleu et souriant de Bonaparte, rayonnant d'une satisfaction malicieuse, rétablit le calme, la confiance, la liberté d'opinion et cette gaieté intime et douce que si peu de personnes ont été à même de voir briller dans cet homme si plein de contrastes.

Aussi fier de la victoire inattendue qu'il venait de remporter sur nous que d'un de ses plus beaux faits d'armes en Italie, le premier consul dit avec une grâce charmante : — Citoyen Lemerrier, bien que vous ne vouliez rien accepter de moi, il faut que vous remerciez Maret ; je vous fais messenger d'état... mais pour aujourd'hui seulement. Malgré vos préventions contre la police, vous irez trouver Fouché et lui remettrez ce message (il venait de l'écrire) : c'est un ordre de mettre sur-le-champ en liberté et de rendre à sa famille Dupaty, détenu sur un ponton à Brest. Quant à vous, citoyen Lebrun, vous voudrez bien, de votre côté, remettre ceci au citoyen Laplace, ministre de l'intérieur. Je le charge de porter sur la liste des pensions accordées aux hommes de lettres dont les talents honorent la France, l'au-

teur de *l'Ode à Buffon*, et de celle sur le combat du vaisseau le *Vengeur*.

Sur ces mots, et sans attendre la réponse de ses convives, le premier consul sort brusquement.

Une demi-heure après ce déjeuner historique et les scènes diverses qui l'avaient précédé, nos deux hommes de lettres regagnaient Paris en devisant sur les événements de cette matinée. Ma foi, mon ami, disait Lebrun, vous m'avez forcé de subir le despotisme le plus dangereux qui se puisse concevoir, parce qu'il est le plus séduisant qui se soit jamais pratiqué, celui du génie, de la gloire et de l'esprit.

—C'est vrai, répondit tristement Lemerrier. N'oublions pas, mon ami, que, par cela même, il n'en est que plus redoutable, et que nous aurons encore à lutter contre lui.

HENRI BLANCHARD.

(Feuilleton du National)

Critique

DE L'HOMŒOPATHIE.

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

MES AMIS,

Vous avez beaucoup entendu parler d'homœopathie dans ces derniers temps. C'est une question que vous entendrez traiter avec intérêt. On peut en parler comme d'une sorte de comédie médicale et en faire ressortir littérairement, pour ainsi dire, le côté grotesque. Mais on peut aussi lutter avec les armes du raisonnement et des faits contre les sophismes et les suppositions surprenantes dont sont tissés les ouvrages d'Hahnemann, l'inventeur de cette nouvelle manière d'administrer la médecine.

Vous me permettez de choisir ce dernier mode comme plus convenable à l'attention sérieuse que vous accordez aux travaux exécutés sous vos inspirations. Prouver par les faits, citer rigoureusement les propositions de l'auteur, ce sera mon devoir et mon but.

Le premier principe énoncé par Hahnemann dans les propositions de l'exposition de l'art de guérir, c'est la définition de la maladie.

Il définit la maladie (§ V, VI, p. 118 et seq.) :

« Un changement intérieur d'une essence insaisissable... et un changement perceptible qui se prononce à l'extérieur dans l'état général de l'organisme (somme des symptômes)... la somme des symptômes étant le seul côté de la maladie qui soit accessible au médecin. »

Chaque membre de phrase dans cette définition est une erreur ; une opinion exclusive créditée par les faits.

1o. Il n'est pas exact de dire que toute maladie est un changement intérieur insaisissable dans son essence. Les faits suivants vont le prouver.

Quand le sang s'accumule dans les vaisseaux du cerveau ou du poumon et produit une congestion dans l'un ou l'autre de ces organes, rien n'est plus facile à saisir et à voir (les organes étant mis sous les yeux après la mort) que la plénitude des vaisseaux, l'augmentation de leur calibre, de leur nombre, etc.

Quand une pierre biliaire s'arrête dans le canal qui conduit la bile du foie à l'intestin, que par suite de cet obstacle, le liquide biliaire re-

(1) Cela s'est vu, comme, depuis, on a bien voulu nous arranger les pièces de Molière, de Beaumarchais, et les partitions de Grétry et de Monsigny.

flue, embarrasse et enfin détruit tout l'appareil disposé pour la sécrétion, rien de plus saisissable, rien de plus viable que tous ces désordres matériels. Dans ces cas, il y a changement intérieur d'une essence très saisissable, et c'est ce changement qui constitue essentiellement la maladie.

Hahnemann ajoute : "... et un changement perceptible qui se prononce à l'extérieur dans l'état général de l'organisme." Quelle obscurité dans cette phraséologie métaphysique ! Formule plutôt la pensée de l'auteur de la manière suivante : le changement intérieur produit à l'extérieur des signes sensibles et généraux. Devenue plus intelligible, cette proposition n'en sera pas moins erronée, comme nous allons le voir par les exemples suivants :

Une tumeur scrofuleuse ou cancéreuse se développe dans le cerveau, grossit pendant des mois et des années sans déterminer aucun accident jusqu'à un certain moment, où la maladie prendra des caractères de danger et d'incurabilité complète. Remarquons que jusqu'à ce moment si avancé nul symptôme extérieur n'avait fait soupçonner l'existence de la maladie. Supposons un cas de brûlure peu étendue, une ulcération, une inflammation de l'œil ou de la peau à la suite d'une piqûre, où est dans ces cas le changement intérieur et le dérangement général qui doit causer les symptômes extérieurs ? Tout ne se passe-t-il pas à l'extérieur seulement, dans un lieu bien déterminé et circonscrit ? Donc cette seconde partie de la définition de la maladie est aussi incorrecte que la première ; il n'est pas vrai que toute maladie commence à l'intérieur et se révèle en même temps à l'extérieur.

30. La somme des symptômes est-elle le seul côté de la maladie accessible au médecin ? Oui, sans doute, si l'on comprend sous cette expression l'ensemble des signes que le médecin peut recueillir pour porter son jugement sur la nature et les conséquences de la maladie ; mais dans ce sens nous pourrions en signaler un grand nombre auxquels ne pourra s'adapter la définition d'Hahnemann. Non, si on prend le mot somme dans l'acception confuse et restreinte qu'Hahnemann vient de lui imposer, c'est à dire, si on n'entend par là que des symptômes nés d'un état général se prononçant à l'extérieur.

Par exemple, dans la maladie désignée sous le nom d'embarras gastrique, la perte d'appétit, le mauvais goût à la bouche, l'aigreur à la gorge, les envies de vomir, la douleur à l'estomac ne sont-ils pas les symptômes les plus importants, les signes qui peuvent le mieux diriger le médecin dans l'usage des moyens de traitement ? Aucun de ces symptômes ne peut entrer dans la "somme des symptômes" d'Hahnemann ; car ils ne se prononcent pas à l'extérieur ; ils ne sont pas liés à un état général de l'organisme (ils siègent à l'estomac et aux fonctions qui s'y rattachent immédiatement) ; ils ne produisent pas un changement perceptible pour le médecin, car il n'en est instruit que par le témoignage du malade. Donc, la somme des symptômes (selon la définition d'Hahnemann) n'est pas le seul côté accessible au médecin.

Sans insister plus longtemps, comme il serait facile, disons que, pour définir en médecine, il convient de parler un langage intelligible, et de ne pas oublier les faits les plus ordinaires de la pratique.

Hahnemann prétend ensuite (§ X, XI et seq.) que "puisque la maladie est toute entière dans la somme de ses symptômes, si on enlève cette somme, la maladie elle-même sera détruite."

On vient de voir, relativement à l'embarras gastrique, ce qu'on laisserait de côté en enlevant que la "somme des symptômes" de cette maladie et l'on peut juger si, après un traitement selon la définition d'Hahnemann, le malade serait disposé à se croire guéri en gardant toutes les conséquences de la maladie qui n'apparaîtraient pas à l'extérieur. Mais passons par-dessus les vices de la définition et supposons que tous les symptômes sensibles au malade même sont disparus, nous nierons encore que la maladie soit dès lors toujours guérie.

Par exemple : une tumeur s'est développée dans les enveloppes du cerveau ; cette tumeur pressée entre les os du crâne et le cerveau comprime celui-ci, cause une douleur sourde, des convulsions, la paralysie, la somnolence, l'hébétéude, etc. Cependant cette tumeur use à la longue les os eux-mêmes, elle se fait jour à travers, et n'est plus recouverte que par la peau et les cheveux : le cerveau, dégagé de la plus grande partie de la pression, reprend ses fonctions. Croit-on que le malade soit guéri ? Homœopathiquement il doit l'être, car la "somme" et beaucoup plus que la "somme des symptômes" a disparu. Mais en médecine savante et rationnelle, il est si peu guéri qu'au bout de quelques semaines ou quelques mois, la tumeur ayant augmenté considérablement de volume, comprimera de nouveau le cerveau, pervertira et abolira définitivement ses fonctions, tuera le malade.

Autre exemple. Un homme atteint d'une maladie organique du cœur fort avancée a les jambes gonflées et infiltrées d'eau ; il éprouve des syncopes, des battements forts et tumultueux du cœur, de la douleur à la région précordiale, etc. Un médecin fera une saignée, prescrira des purgatifs, etc. Un homœopathe donnera une dose chimérique de n'importe quoi, ou bien la nature sera abandonnée à elle-même. Sous ces conditions si différentes, l'exacerbation de la maladie pourra cesser et le malade être rendu à une santé apparente au bout de quelques jours ? Sera-t-il pour cela guéri ? Non, car l'altération matérielle dont le cœur est atteint doit finir par entraîner la mort. Le médecin instruit suit cela ; l'homœopathe qui ne connaît des maladies que leurs symptômes extérieurs, l'ignore et croira avoir guéri autant de fois que ces symptômes auront disparu. Il pourra se vanter d'avoir fait vingt, cent pareilles guérisons. Le véritable médecin gémera de ne pouvoir opposer à une si cruelle maladie que des moyens palliatifs ; il ne mentira pas à la science et à son devoir.

Hahnemann fuit un peu plus loin (§ VII, XX, p. 115—125) les raisonnements suivants : "Puisque que la maladie ne consiste que dans la somme des symptômes, le médecin ne peut guérir qu'en détruisant cette somme des symptômes ; il le fera par des médicaments qui agissent sur l'économie d'une manière semblable ou contraire ; or, l'expérience pure démontre que les médicaments qui produisent des symptômes semblables sont ceux qui détruisent cette somme des symptômes. Donc les semblables guérissent par les semblables. *Similia similibus curantur.*"

Nous avons déjà prouvé que la maladie ne consiste pas seulement dans la somme des symptômes, qu'en détruisant cette somme on peut laisser subsister la maladie avec toutes ses conséquences les plus funestes ; nous allons démontrer encore par des faits que les maladies peuvent se guérir par d'autres remèdes que ceux qui produi-

sent des symptômes semblables ou même que ceux qui produisent des symptômes contraires, puisque Hahnemann admet que l'on peut quelquefois guérir imparfaitement par une méthode qu'il appelle *contraria contrariis* et qu'il attribue à tous ceux qui ne sont pas homœopathes.

Exemple. Un des moyens les plus efficaces de guérir certains maux de gorge consiste à faire prendre un vomitif ; une esquinancie violente peut ainsi être dissipée en quelques heures. Est-ce que l'émétique pris par un homme en santé lui donnera une esquinancie ? Est-ce qu'une esquinancie se produit chez les malades auxquels le médecin prescrit pendant le cours de diverses maladies ? Non, certainement. Donc, dans ce cas, les semblables n'ont pas guéri par les semblables, car les symptômes de la maladie et les symptômes du remède ne sont pas semblables. Mais Hahnemann daigne nous accorder que nous pouvons parfois guérir par les contraires. Eh bien, dans l'exemple que nous venons de citer, est-ce que nous trouverons que l'émétique donne à un homme bien portant ou à un malade d'une maladie quelconque, produit une diminution de volume, une décoloration, une insensibilité des amygdales ? Personne n'a jamais vu, pas même Hahnemann que tels fussent les effets de l'émétique donné à l'homme sain ou malade. Or ces effets ou symptômes sont les contraires de l'augmentation de volume, de la rougeur, de la douleur des amygdales, qui sont les principaux symptômes de l'esquinancie. Donc le premier principe de l'homœopathie, ce principe qui résonne si bien en latin aux oreilles de la multitude, *similia similibus curantur*, n'est pas exact ; et le *contraria contrariis* n'est pas plus vrai. Donc le pour et le contre dans les raisonnements faits par Hahnemann ne sont ni l'un ni l'autre une source d'axiomes en médecine.

Le véritable médecin repoussera toujours le nom et le rôle qu'on veut lui imposer soit d'un côté soit de l'autre ; il ne sera jamais ni homœopathe ni allopathe ; il saura que ces deux mots d'invention hahnemannienne sont inadmissibles et vides de sens.

Hahnemann dit encore : "Que les médicaments ne guérissent les maladies qu'en excitant tant leurs symptômes avec plus de force que la cause même de ces maladies ne l'a fait et ne le peut faire. Pour apprendre à connaître la vertu de ces médicaments, le meilleur et le plus pur moyen est d'en faire l'essai sur des gens en pleine santé." (§ LXVII—CI, p. 177—107.

Certes voici une route bien simple et assez facile, pour marcher à la recherche des propriétés des médicaments : et puisque les médicaments sont plus puissants que la nature à produire les maladies, le médecin va vraiment devenir l'arbitre de la maladie et du retour à la santé. Nous allons applaudir de tout notre cœur à ce progrès étonnant, nous allons en être les prédicateurs enthousiastes aussitôt que la nouvelle doctrine nous aura démontré qu'elle peut faire naître à son gré une fièvre typhoïde, une inflammation du poumon ou du cerveau. Mais qu'elle soit sur ses gardes pour ne pas manquer ses expériences ; car nous aurions encore des raisons et des faits à opposer à ses propositions. Nous dirions après comme auparavant ; il est impossible que l'homœopathie puisse guérir les maladies par la méthode qu'il professe, car il n'y a pas de médicament qui puisse produire la somme des symptômes de la fièvre typhoïde, de la pneumonie, de l'encéphalite. Nous citerions sous ces rapports les faits suivants :

La plupart des antispasmodiques peuvent être pris par une personne en santé à des doses dix, quinze fois plus fortes que celles qu'on prescrit dans les maladies spasmodiques sans déterminer des symptômes spasmodiques ni antispasmodiques. Ces médicaments destinés à agir sur l'homme qui est malade de spasmes, ne produisent aucun effet sur celui qui n'en a pas. Donc le tucilleur et le plus-pur moyen de reconnaître les propriétés des antispasmodiques n'est pas de les essayer sur l'homme sain. Le fer donné à une personne en santé, quand même elle en prendrait une livre dans l'espace d'un mois, ne produira aucun symptôme qui rappelle l'anémie ou la chlorose. Néanmoins le fer est un remède d'une efficacité incontestable dans ces maladies. L'opium, le tarré stibié ont des effets très-différens selon que les malades ont ou n'ont pas la fièvre, des vapeurs alcooliques au cerveau, etc. Donc il n'est pas vrai que l'on puisse reconnaître en les essayant sur l'homme sain, quels seraient les effets des mêmes médicaments sur l'homme malade; donc ce n'est pas en les administrant de manière à exagérer tous les symptômes de la maladie qu'on peut la guérir; donc il restera toujours absolument absurde et impossible par les faits comme par les raisonnemens que du plus ajouté au beaucoup donne du moins.

Comment Hahnemann procède-t-il à constater l'influence des médicaments sur l'homme sain? Il exige des conditions particulières relatives les unes aux médicaments, les autres aux personnes qui se soumettent à l'expérimentation. Il veut posséder les premiers dans un état de pureté absolue. Pour obtenir ce résultat, il se contente d'exprimer le suc des plantes et de mêler, pour la conservation, un peu d'alcool. Je soumetts ses expérimentés à un régime d'où toutes les substances végétales sont exclues ainsi que les épices, le sel, les émotions morales vives ou profondes, les préoccupations intellectuelles excepté pourtant l'attention la plus scrupuleuse à tous les effets des médicaments en expérience. La dose de ces médicaments est celle que le vulgaire des praticiens emploie. Hahnemann "donne cette dose une première fois le matin à jeun. Au bout de deux heures, il répète la dose; quelquefois la donne double; quelquefois ne donne qu'une forte dose tous les matins; ou dans les perfectionnements ultimes de la nouvelle méthode, ne donne que ces doses très-faibles, mais extrêmement étendues." Telles sont les conditions de ce qu'Hahnemann appelle l'expérience pure.

Examinons la valeur de ces procédés par une analyse sévère.

Hahnemann possède-t-il des substances pures par le mode de préparation qu'il a imaginé? Certainement non, car rien n'est moins simple que le liquide qu'on peut exprimer des racines, des tiges, des feuilles ou des fruits des plantes. Plusieurs substances actives se trouvent combinées dans les mêmes végétaux, et par exemple dans le suc du pavot, on en compte aujourd'hui dix-sept. Les teintures employées par Hahnemann sont donc très composées et les médecins qui emploient la quinine, la morphine, la cicutine telles qu'extraites des végétaux qui les fournissent, prescrivent des médicaments beaucoup plus purs que ceux d'Hahnemann. Les reproches imaginaires qu'il leur adresse sur l'emploi de plusieurs substances médicamenteuses à la fois sont donc très-faciles à retorquer contre lui-même.

D'ailleurs toutes les substances contenues dans les végétaux ne sont-elles pas composées de trois

ou quatre éléments, oxygène, hydrogène, carbone, azote? Tous les médicaments tirés du règne minéral ou animal, ne sont-ils pas aussi des composés, des sels formés de deux, trois, ou un plus grand nombre d'éléments qu'on appelle primitifs jusqu'à ce que la chimie en découvre de plus nombreux ou de plus simples encore? Après un moment de réflexion, Hahnemann pourrait-il nous expliquer ce qu'il veut entendre par substances simples et substances composées, en dépit des notions chimiques les mieux établies?

Voyons-le pourtant occupé au grand œuvre de l'expérimentation pure qui doit lui faire trouver une méthode si précieuse de guérir toutes les maladies "par la voie" "la plus douce et la plus sûre" — (§ exiv, p. 117 et seq.-o) Il réunit autour de soi un certain nombre d'adeptes délicats, nerveux, impressionnables; il les prévient du rôle merveilleux qu'ils sont appelés à remplir, et commence en changeant leurs habitudes et leur régime. Il n'occupe les facultés de leur esprit qu'à la recherche dans tous les points de leur corps d'une sensation quelconque, d'un changement intérieur ou extérieur quelqu'il soit dont, ils aient perception. On imagine aisément que chacun de ces expérimentés va de suite présenter une série effrayante de toutes les souffrances dont chaque partie de la pauvre machine humaine peut être atteinte. En effet les instruments ont été si attentifs et d'une sensibilité si exquise qu'Hahnemann a pu recueillir sur eux à la suite de l'ingestion de chaque substance médicamenteuse une moyenne de six à huit cents symptômes. Ce nombre semble s'élever à l'impossible, équivaloir au chaos, à un jeu du hasard; c'est ce que peut penser un médecin, tout homme raisonnable. C'est au contraire trop peu pour Hahnemann; il demande que ses recherches symptomatiques soient continuées avec ardeur, et nous verrons tout-à-l'heure que ses raisonnemens et ses calculs s'appuient d'ordinaire sur des nombres ronds en millions et milliards. Apprenons quels peuvent être la plupart de ces symptômes. Il va sans dire qu'il y en a un très grand nombre, que personne jusqu'ici n'avait soupçonnés. Ouvrez une page quelconque des œuvres d'Hahnemann, vous lirez que sous l'influence d'un médicament en expérience, des symptômes comme les suivants se produisent: "Tiraillements dans un muscle du bras, déchirements au doigt médian de la main gauche, une sensation de brûlure à la jambe droite, un raccourcissement de la vue trois jours après avoir pris le remède, une tumeur rouge au front que le toucher seul rend douloureux, un décollement de la gencive inférieure à l'endroit des incisives, une palpitation musculaire à la partie supérieure des cuisses, humeur chargée, dégoût de la vie, douleurs de laxations dans les articulations, malaise dans le périoste de tous les os, rêves lubriques, facilité à sentir et prodigier l'injure, tapage dans les oreilles comme celui des voitures sur le pavé; si l'âme est contente, le corps souffre et vice-versa; le premier jour après le remède on devient sombre, le second on voit tout en rose, haute opinion de soi, on trouve les autres d'une plus petite taille et soi-même d'une haute stature, on est à l'étroit dans un grand appartement, cerveau, presque entièrement vide de pensées, pression avec un élanement au-dessus du sourcil, pression sur le sommet de la tête pendant une demi-heure, au bout de dix jours pression sur la tête entière après s'être échauffé, constriction de la peau du front et du visage,

"douleur dans les mâchoires excitée par la toux, douleur tirillante dans les dents qui se dissipe en mangeant, violent mal de dents avec chaleur dans le côté correspondant de la tête au bout de douze jours, l'action de parler devient souvent difficile, faim canine au bout de deux heures, le malade ne peut point à diner manger sans boire au bout de dix jours, il devient difficile au malade de parler après avoir mangé, le nez est comme bouché sans coryza, la poitrine est comme fatiguée, craquement dans le coude quand on remue le bras, le bras droit paraît peser un quintal et n'avoir pas de force, douleur dans le genou comme s'il était déboîté quand on s'assoit ou qu'on tourne la jambe, raidir dans le mollet par l'effet du refroidissement, et ainsi de suite pendant cinquante ou soixante pages pour chaque médicament."

Quelle fécondité d'imagination, quel talent d'observation, quelles clarté et simplicité dans les résultats! Nous n'objectons qu'au temps pris par Hahnemann pour constater tant de vertus inconnues jusqu'ici dans les médicaments et nous proposerions un moyen plus rapide d'arriver au même but. Supposons que vingt-cinq d'entre nous, Messieurs, fournissent chacun cinquante idées ou symptômes plus ou moins bizarres comme ceux d'Hahnemann; nous écrirons ces symptômes sur des chiffons de papier; nous les mélangerons dans une urne à scrutin et les cinq cents symptômes qui sortiront à un premier tirage seront attribués à mercure, cinq cents autres à l'opium, et ainsi de suite jusqu'à épuisement. Ne croyez-vous pas que cette voie serait "plus sûre et plus douce?" Ne croyez-vous pas que toute la différence, quant à l'exactitude des résultats, entre Hahnemann et nous, c'est qu'il aura nommé le médicament avant d'écrire tous les symptômes qu'il veut bien lui attribuer, tandis que nous aurons énuméré les symptômes avant de nommer la substance à laquelle il nous plaira de les accorder. Hahnemann ayant découvert les propriétés inconnues des médicaments à besoin de maladies inconnues pour justifier l'existence et les rapports des unes aux autres. Il interroge donc ses malades à peu près comme ses expérimentés. Il demande des renseignements à toutes les personnes qui l'entourent, présente au malade lui-même une suite interminable de questions; il prend la plume et écrit tout ce qu'il a pu recueillir dans ce long interrogatoire. Il cherche surtout à découvrir "des symptômes frappants, singuliers, extraordinaires et particuliers, car c'est à ceux-là que doivent répondre des symptômes semblables dans la série de ceux qui naissent d'un médicament." — (§ exlvii, p. 237-o) Je suppose que vous êtes satisfait, Messieurs, de l'énumération faite plus haut des symptômes "frappants, singuliers, extraordinaires et particuliers" que produisent les médicaments qu'il serait au moins inutile pour ne pas dire fastidieux de vous en dire autant pour les symptômes des maladies. Vous savez tout en deux mots; tels symptômes de remèdes, tels symptômes de maladies, tel expérimentateur, tel médecin. Choisissez des uns et des autres au hasard, vous ne risquez pas de vous tromper plutôt qu'Hahnemann. Avec ses nouvelles propriétés des médicaments, ses nouveaux symptômes de maladies, il convenait à Hahnemann d'imaginer une théorie nouvelle des causes intérieures, générales des désordres maldifis. Il nomme ces causes des *Miasmata* et en admet trois. La *Sycoze*, la *Syphilis*, la *Gule* ou *Psore* — (p. 131 & seq.-m. c.) La *Sycoze* ou *Maladie des fics* ne peut être, d'après la descrip-

tion même d'Hahnemann, qu'une division très-limitée de la Syphilis des médecins. Celle-ci comme miasme homœopathique n'est pas différente de la maladie reconnue par les médecins sous ce nom.

" Pour guérir la Sycose, il suffit de prescrire le suc de thuya à la dose de quelques globules de sucre gros comme des graines de pavot et imbibés d'une solution au décillionième, avec laquelle au bout de vingt, trente ou quarante jours, on fait alterner une dose toute aussi faible d'acide nitrique étendue au billionième, qu'on doit laisser agir pendant un même laps de temps, pour obtenir la guérison parfaite."

" Pour guérir la Syphilis on prend un grain de mercure coulant pur, qu'on broie pendant une heure avec cents grains de sucre de lait; un grain de ce mélange est traité de même avec cent autres grains de sucre de lait; et pour obtenir une dilution pulvérolente au millionième, on broie encore un grain de la seconde poudre avec cent grains de sucre de lait. Un grain de cette dernière poudre est alors dissous dans de l'alcool aqueux; on donne deux secousses du bras à la liqueur; on en prend une goutte qu'on secoue deux fois avec de l'alcool, et enfin on immerge de nouveau deux secousses à une goutte de ce dernier mélange avec cent autres gouttes d'alcool pur afin de porter la dilution du mercure au billionième degré—Un, deux, et tout au plus trois globules de sucre gros comme des graines de pavot, qu'on imbibe de cette liqueur, forment une dose qui suffit parfaitement pour obtenir la guérison."—(p. 142-m. a.)

Le troisième miasme, la Gale, est bien autrement important, bien autrement dangereux et plus varié dans ses conséquences que ses congénères. Vous savez, Messieurs, que la Gale est une maladie de la peau, produite par un insecte qui y pénètre, s'y creuse après un long trajet une tanière, d'où il ne sort que la nuit pour se nourrir en tourmentant cruellement le malheureux dont il rongé les chairs. Tous ces effets seraient bien effrayants s'ils n'étaient presque microscopiques. Mais Hahnemann va nous les rendre bien autrement terribles. D'abord il nous dit que "si des symptômes produits par le premier ou le second miasme ne guérissent pas" (il oublie bien vite avec quelle certitude le suc de thuya, ou le mercure pur, au billionième doivent agir) "il faut en accuser la Gale, qui sommeille souvent dans l'économie."—(p. 135-145-m. a.)

Puis c'est la Gale qui cause plus de cent-dix maladies qu'il énumère, comme: "serofules, rachitisme, marasme, pulmonie, catarrhe chronique, dentition difficile, maladies vermineuses, hypochondrie, hystérie, jaunisse, maladies du cœur, hydropisie de poitrine, stérilité, hernies, luxations spontanées, déviations de la colonne vertébrale, ophthalmies, cataracte, surdité, teignes, dartres, goître, varices, érysipèle, squirrhé, cancer, rhumatisme, apoplexie, faiblesse nerveuse, démence,"...&c. &c. &c. (p. 130-m. c.)

Lorsqu'elle sommeille, la Gale peut produire au delà d'une soixantaine de symptômes homœopathiques. Lorsqu'elle se développe, elle peut faire naître plus de cinq cents autres symptômes parfaitement "frappants, singuliers, extraordinaires et particuliers," comme vous en savez. (p. 75-m. c.)

Contre tant de maux, quoiqu'ils se rattachent à une cause unique, Hahnemann se voit obligé de recourir à un grand nombre de médicaments. Entre'autres il a expérimenté long-

temps la poudre de lycopode, la plus simple, la plus inerte des substances connues en pharmacie. Il lui attribue huit cents quatre-vingt-un symptômes: la chaux en produit mille quatre-vingt-dix, &c. &c.

II. B. (médecin.)

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 17 MAI, 1845.

Histoire de la Semaine.

Gloire au progrès! Gloire aux démolisseurs! Montréal, la grande ville qui déjà attire les étrangers de toutes les parties du monde, qui les étonne, qui les fait s'ébahir d'admiration à la vue de sa propreté, de son confort, de son commerce, de ses édifices et de ses boutiques, ne se reconnaîtra bientôt plus elle-même; comme Sosie, elle se tâtera, elle voudra dire: c'est bien moi, mais ce ne sera pas la même chose, car ce ne sera plus la même ville. Qui la voit aujourd'hui, ne pourra pas la reconnaître dans dix ans, si le progrès continue. Gloire aux démolisseurs! Êtes-vous marchands-drapiers, tenez-vous une boutique de marchandises de goût et de fantaisie, êtes-vous libraires, chapeliers, tailleurs, bijoutiers, graveurs, bottiers, épiciers et barbiers, tenez-vous même une boutique pour la vente de ce tabac, tant et si bien vanté par un de nos amis, tenez-vous enfin une échoppe quelconque, pour quelque négoce que ce soit. Notez bien ce que nous allons vous dire, calculez, supputez la dépense, et la recette que vous espérez faire, tant que vous voudrez; réfléchissez longtemps et bien, mais à la fin décidez-vous.

IL VOUS FAUT UNE FAÇADE NOUVELLE. A bas les vieilles façades! Point de façade neuve, point de vogue. Hors des façades neuves, point de salut. Que voulez-vous? c'est l'esprit du temps et du commerce, qui est toujours à l'étroit, qui veut toujours démolir et rebâtir sur un plus grand pied. Mais une dépense pareille dans un temps où tout le monde se plaint de la rareté des espèces sonnantes; deux cent-cinquante livres courant! cinq cents livres courant! mais ça me ruinera. Je ne puis faire sortir ce montant de mon commerce sans en gêner l'essor; et cela encore pour deux croisées, mais deux croisées énormes, immenses, gigantesques, monumentales si vous voulez, avec des vitres de deux ou trois pieds, bordées de cuivre. Mais ce n'est toujours que deux croisées et pour cela deux à cinq cents livres! Vous perdez la tête. Point du tout; nous vous le répétons encore. Démolissez votre vieille façade et rebâtissez-en une nouvelle. Si non vos clients les plus fidèles, vos pratiques les mieux achalandées détalent bien vite. Car, voyez-vous, le peuple veut des façades nouvelles. Avec tous ces changements, avec toutes ces constructions, combien de négociants seront à la fin de l'année en état de banqueroute ou de gêne approchant l'état de faillite, il est impossible de dire, mais il y en aura quelques-uns, et pour le bonheur de tous, nous espérons que le nombre sera petit et surtout qu'il ne comprendra aucun de nos amis et téaux abonnés, que Dieu sauve et protège!

C'est après l'arrivée des étoffes, des modes nouvelles; vous avez sans doute besoin de quelque habit, d'un pantalon, d'un gilet dans le dernier goût, un patron à grands carreaux, aux cou-

leurs brillantes, alors permettez-nous de vous conduire: nous vous dirons ce qu'il y a de mieux en tous genres, les boutiques en vogue, celles qu'emplit du matin au soir le monde fashionable et la bonne société, celles où tout le monde va, enfin et c'est bien quelque chose, celles où nous allons nous-même.

Parcourons la rue Notre-Dame, admirons ensemble la beauté, la splendeur, la richesse, le luxe des boutiques. Admirons la variété, le bon goût, l'élégance qui règnent dans notre commerce et dites-moi, avez-vous quelque chose de mieux dans votre pays? Vous avez assez admiré les magnifiques établissements des Benjamin, Mussen, Sharpley, et Connell. Traversons la rue et venez voir maintenant quelque chose de nos jeunes marchands canadiens. Car nous vous dirons, et nous pouvons vous le dire avec plaisir et joie, depuis quelques années, nos jeunes compatriotes canadiens-français ont presque accaparé, à force d'industrie et d'activité, le commerce en détail, si bien qu'aujourd'hui, à part les quelques maisons ci-dessus nommées, le reste des beaux établissements est à eux. Tenez, voici ceux qui sont les plus en vogue, qui ont les plus jolies boutiques et chez qui nous pouvons entrer et je vous assure, vous serez satisfaits. Commençons par le bout de la rue. Voici MM. Harkin et Badeaux, Galarneau et Roi, Boudreau, Beaudry et Frères, Martel, Lionais et Pellant, Desnoyers, Gatiou, J. L. Beaudry et Cie. etc.

Entrez, messieurs, entrez, voyez le goût qui a présidé à leur assortiment, et surtout admirez les riches étoffes étalées dans les grandes croisées, et puis entrez, vous trouverez tout ce qu'il vous faudra pour remplir tous vos désirs et pour suivre les dernières modes de Paris que nous avons donné samedi dernier dans notre Revue.

A propos de façades nouvelles un voyageur européen faisait remarquer, que si la pierre était de toute beauté et les colonnes bien taillées, il manquait à presque toutes les constructions architecturales qui embellissent Montréal un je ne sais quoi qui leur fait perdre de la grâce et les rend lourdes et monstrueuses. Il allait dire que le goût manquait à nos constructions; et on serait porté à le croire, si presque toutes les maisons de la rue Notre-Dame n'avaient été d'abord destinées à servir de logement à des particuliers. A mesure que le commerce a grandi et s'est étendu, loin de la rue St. Paul qu'il n'a quitté que depuis peu d'années, il a fallu convertir en boutiques et percer de grandes croisées, le premier étage des vieilles maisons. Impossible d'empiéter sur le deuxième étage sans tout abattre; on s'est borné à enlever les dix ou douze pieds de mur qui touchait le sol et à mettre à la place des pilastres et des colonnes; de là leur peu de hauteur et de dégagement qui les fait paraître surbaissés. La même raison empêche sans doute de leur donner une base qui diminuerait encore la longueur du fût. Mais quant aux maisons nouvellement construites, nous aurions bien quelque chose à dire à ceux qui en ont fait le plan pour avoir appuyé deux pilastres sur un seul, par exemple, ou avoir fait tomber les pilastres des étages supérieurs sur le milieu d'une croisée. Vous pourrez voir des fautes de ce genre qui s'évalent orgueilleusement sur la belle pierre grise qui borde la rue Notre-Dame. Vous verrez aussi, en vous promenant dans la rue St. Jacques que la façade de la Banque Britannique choquera toujours le goût parce que les colonnes uniques du soubassement ne porteront jamais avec grâce les deux colonnes accolées qui surmontent chacune d'elles. La Banque de-

la Cité sur la Place d'Armes ne répond pas non plus à l'attente impatiente des amateurs qui soupiraient après un chef-d'œuvre promis ; et l'on regrette surtout que les pilastres qui ornent les quatre angles de l'édifice soient placés de manière à donner le change à l'œil et à faire croire que les pans ne sont pas à angle droit avec la façade. Si vous voulez vous bercer d'espérances plus réelles en fait de beautés architecturales, allez examiner de près les nouvelles bâtisses qui s'élèvent à l'encoignure de la Rue Notre-Dame et de la côte de Bonsecours ; vous y verrez des travaux hardis et des efforts intelligents. Mr. Laberge, un de nos plus habiles constructeurs, vous fera admirer les énormes blocs de quinze pieds de hauteur qui forment les pilastres de l'édifice qu'il élève pour Mme. de Montenach et vous expliquera les moyens tout à la fois simples et puissants qu'il emploie pour extraire des carrières, transporter et placer ces masses qui seraient remarquées dans les plus grands monuments ; vous ne pourrez vous empêcher de remarquer que notre architecture sera redevable au propriétaire que nous avons nommé pour sa générosité qui l'a engagé à bâtir à grands frais, afin d'offrir à cette ville le modèle de belles constructions.

La grande affaire et sans doute la plus importante de toutes les affaires, puisque c'est le pivot sur lequel tournent toutes les affaires de ce monde bonheur et malheur, amour et amitié, fortune et espérances, toute la vie sociale, enfin, la grande affaire qui préoccupe les cercles dont se compose le beau monde de Montréal, ce sont les nombreux mariages qui sont annoncés et qui auront lieu d'ici à quelques mois. A coup sûr bien des espérances vont se réaliser ; plus d'une belle, plus d'un amoureux sourit de bon cœur à l'approche du jour fortuné qui doit mettre un terme à sa longue attente. Puissent-ils être tous heureux ! Savoir qui se marie, est impossible ! Dans ces sortes d'affaires, on est discret ; l'amour l'est toujours et c'est à cette qualité qu'on reconnaît la véritable amour, l'amour sérieux qui fait le mariage. Les modistes n'ont pas les mêmes raisons pour conserver le secret ; et il est telle marchande de trousseau de Montréal qui se vante d'avoir en commande vingt-deux robes de mariées, à faire d'ici à deux mois.

Si on l'en croit, cette été verra bien des épousailles. Plus d'une belle Canadienne enchainera pour toujours un cœur vagabond, pour le suivre, hélas ! loin de nous sur une terre étrangère, car presque chaque année nous enlève quelque perle de beauté et de grâce ; plus d'un bel étranger viendra détacher une fleur d'amour pour la transplanter ailleurs et créer un vide dans notre société. Mais il est à tout des compensations, et si nous nous perdons d'un part, nous gagnons de l'autre. Deux nobles fils de la Pologne, brillants et sans tache comme la gloire de leur patrie, oublieront maintenant les peines de l'exil ; ils n'ont pas toujours erré sur la terre sans trouver des cœurs sensibles à leurs charmes et à leurs malheurs. Ils retrouvent aujourd'hui la famille qui leur manquait, et si la famille est la patrie, ils ont aussi trouvé une patrie. Nous tous Canadiens, nous leur saurons gré de se fixer parmi nous, de consacrer à notre pays leurs talents et leur science ; et à ces conditions nous les féliciterons même de nous avoir enlevés deux des plus belles et des plus distinguées entre les Canadiennes. — Heureux ceux qui se marient, disons-nous, bien heureux ! Mais nous qui ne nous marions pas, nous avons bien à nous plaindre ; un usage ancien et que nous voyons disparaître à regret de nos mœurs

consacrait le jour du mariage à des fêtes. Les noces étaient un jour solennel et joyeux en même temps ; les parents et les amis de l'époux et de l'épouse venaient resserrer ou former des liens d'affection et d'amitié qui devaient accompagner les nouveaux mariés dans le cours de la vie, leur servir d'épave et de protection dans la société et répandre sur tous leurs moments les charmes de l'union et de l'intimité qui devait exister entre leurs deux familles et leurs amis. Ce vieil usage Canadien était donc aussi utile qu'il était agréable et nous reprocherons toujours à nos amis qui se marient de le mettre en oubli, surtout dans un temps où les Canadiens sont privés de tout point de ralliement et où toutes nos anciennes familles s'isolent de plus en plus faute d'occasions de se réunir et de resserrer des liens aussi utiles à leur pays, qu'honorables pour elles et avantageuses pour leurs enfants qui doivent leur succéder dans la vie de la société.

Société Mutuelle de Construction.

ÉTABLIE A MONTRÉAL.

Incorporée par Acte du Parlement.

Les avantages que cette association, dont le Prospectus paraît aujourd'hui dans nos colonnes, est destinée à conférer au public de cette ville, sont d'une nature peu ordinaire et en même temps tout à fait précieux sous tous les points de vue, autant pour l'accroissement et l'embellissement de cette ville, que pour l'encouragement de l'économie et le confort de ses habitants. Toute personne dont le revenu est d'une ou deux piastres par jour, peut maintenant devenir le propriétaire d'une maison. Les seules avances qu'il ait à faire d'abord, est l'achat d'un lot de terre, et quand il en est en possession, il devient souscripteur à la Société, pour deux ou trois actions de £100 chaque, ce qui lui permet de bâtir une maison confortable pour lui-même et sa famille. Pour ce prêt qui lui est fait par la Société, il lui paie la modique somme de dix chelins par mois pour chaque action, durant une période de neuf ou dix ans ; et à l'expiration de cet espace de temps, il s'aperçoit qu'il n'a aucun autre paiement mensuel à faire et à payer, et que le capital du prêt qu'on lui a fait se trouve payé par le fonctionnement même de l'Association. Et encore pour ceux qui ne désirent pas bâtir, la Société opère comme une admirable BANQUE D'ÉPARGNE qui doit donner bientôt plus que dix pour cent ; ainsi un souscripteur prend deux actions de £100 chaque et dépose chaque mois dix chelins par action pour l'espace de dix années, et après ce temps, il a droit de recouvrer le principal de sa souscription. De même, si un père désire donner à son fils ou à sa fille £500 pour entrer en affaires ou comme une dot, il n'a qu'à prendre, quand ils ne sont âgés que de dix ou onze ans, cinq actions, et déposer aux Bureaux de la Société, les dix piastres par mois, il pourra leur offrir à leur âge de majorité la jolie somme de £500. Il serait facile de multiplier les exemples pour montrer les effets bienfaisants de cette Société ; mais nous croyons qu'un de ceux que nous avons mentionnés, suffira pour en faire comprendre les immenses avantages. De semblables Associations ont fonctionné très bien en Angleterre et ailleurs ; nous n'avons rien à ajouter de plus, si ce n'est que la reconnaissance de notre

Société est due aux Messieurs qui ont, avec un esprit d'énergie et d'entreprise dignes de toutes louanges, contribué à l'établissement de cette Association dans notre Ville de Montréal, où nous espérons, que ces avantages solides et divers seront appréciés autant qu'ils doivent l'être. Pour nous, nous signalons avec plaisir toutes espèces d'entreprises qui, comme celle dont nous parlons aujourd'hui, tend à embellir notre ville, et aussi en même temps au bien-être collectif et individuel de ses habitants.

Nous prions notre confrère du TRAVES de ne pas se servir des articles publiés dans la Revue, pour insulter et injurier nos compatriotes canadiens-français. Nous disons cela à l'occasion de l'insertion dans les colonnes du Times de Jeudi le 16 du courant, d'un article intitulé *French Canadian manners*, dans lequel on traduit littéralement une partie d'un écrit publié il y a quelque temps dans la Revue. L'auteur ou plutôt le traducteur s'est ensuite permis d'introduire au milieu de sa traduction des appréciations aussi fausses que ridicules du caractère canadien, et on publie tout cela comme une esquisse originale des mœurs du pays, sans rendre à César ce qui lui appartient, et en faisant d'une chose excellente un fort mauvais usage.

VENTE PAR ENCAN

D'OUVRAGES PRÉCIEUX DE LITTÉRATURE, &c.

Nous avons devant nous le catalogue d'une magnifique collection d'ouvrages littéraires, philosophiques et historiques, qui doivent être vendus, lundi soir, à 7 heures P. M., aux Salles d'Enean de T. H. Bridge, dans la bâtisse des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, rue St-Joseph, de cette ville. Nous remarquons entr'autres superbes éditions illustrées par les premiers Artistes de Paris et de Londres, les ouvrages suivants : — Œuvres complètes de Voltaire—Rousseau—Victor Hugo—Casimir Delavigne—Molière—Shakspeare—Béranger—Lamartine—Byron—Thiers—Mirabeau—Virey—Villemain—Barère—Chateaubriand—André Chénier, &c., &c. Nous appelons l'attention des amateurs de la littérature sur cette vente, et nous leur conseillons de voir par eux-mêmes la collection qui contient certainement des ouvrages précieux. Les livres pourront être examinés lundi de neuf heures A. M. à sept heures P. M.

Aux Correspondants.

Nous accusons la réception de "Quelques Pensées Fugitives" de notre Correspondant "M". Elles trouveront leur place dans notre prochain Numéro.

"L'Avant Lever" est un article original et intéressant, qui n'a pas paru dans ce numéro, faute de place.—Pour le prochain.

"Les vers adressés à Mlle. C. L." sont sous considération.

La question dont nous avons parlé "M. G. M. P. de L."—mérite un article particulier, puisqu'elle est d'un si haut intérêt. Nous nous servirons de ce qu'il nous a communiqué.

"A. F." Vos vers sont justes et assez heureux.

mais ils manquent d'un fini harmonieux et poétique, qui pourrait bien être donné, en les retouchant. Nous leur donnerons alors une place dans nos colonnes.

"Asmodée", nous regrettons de refuser votre spirituel croquis de mœurs, mais il est des choses dans la vie privée et dans la société intime qui, jamais, selon nous, ne devraient être du domaine de la publicité. Nous voulons que notre *Revue* soit pure et sans tache, sur ce chapitre comme sur tout autre. Nous vous félicitons néanmoins, sur votre beau talent, et nous attendons, avec impatience, votre prochain article.

VARIETES.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs jeunes messieurs de cette ville s'exercent afin de former un chœur d'orchestre de musique vocale dans l'église paroissiale de cette ville. Nous avons déjà été témoins de l'exécution de leurs premiers exercices et tout nous fait présager qu'avant peu la société n'aura qu'à se louer d'avoir sacrifié ses soirées à l'exercice de la musique vocale si bien en harmonie avec nos dignes solennités religieuses. On nous dit qu'il manque encore quelques voix pour compléter l'Orchestre, cependant nous avons la conviction que nos jeunes compatriotes qui ont de la voix (et ils ne sont pas rares) se feront un devoir comme un honneur de se joindre à leurs devanciers, et récompenser par là ceux qui veulent bien se donner avec autant de dévouement la peine d'exercer gratuitement la société des amateurs.—*Aurore*.

SAISON :—Le tems depuis huit jours a continué d'être variable à l'excès. Froid, pluie, chaleur, tout s'est tour-à-tour et rapidement succédé. Dimanche dernier surtout il a fait une chaleur excessive et un soleil brûlant dans la relevée. Pendant tout ce tems là les eaux ont conservé leur hauteur. Dans les endroits bas, comme dans le District de Trois-Rivières, principalement du côté Sud, les terres baignaient sous les eaux dont la crue a été augmentant jusqu'à aujourd'hui. A St. François les quais étaient submergés et une quantité de maisons placées de loin en loin dans la plaine environnées d'une nappe d'eau qui s'étendaient à près d'un mille dans les profondeurs.— Cependant nous n'avons point entendu raconter des funestes suites de cette inondation causée sans doute par la descente des eaux du Nord venues plus à bonne heure cette année.

Mais la végétation n'est guère encore déployée et les semences à peine commencent. La pauvre nature est aride et flétrie encore comme aux jours d'automne. Les habitans riverains du côté sud sont retardés et le seront probablement encore longtemps par l'immersion d'une grande partie de leurs terres.

Hier à la suite d'une journée d'une écrasante chaleur, il est tombé une averse accompagnée de grêle et de tonnerre.—*Ibid.*

—On lit dans le *Morning Post* du 10 Avril :

"L'ambassadeur de France et Mme la comtesse de Sainte-Aulaire ont donné hier soir un grand dîner à Manchester-House. On remarqua parmi les invités l'ambassadeur d'Autriche et Mme la comtesse Dietrichstein, l'ambassadeur de Russie et Mme la baronne Brunow, l'ambassadeur belge, l'ambassadeur prussien et Mme Bunsen, le Baron Arnim, le duc de Wellington, le lord chancelier et lady Lyndhurst, lord Aberdeen, le comte et la comtesse de Haddington, lord et lady Stanley, la comtesse de Falkland, le comte et la comtesse de Jersey, le docteur Lushington, le duc de Broglie, le capitaine Bouet et M. Cotter, Sir Robert Peel, et Sir J. Graham n'ont pu assister au dîner à cause d'engagemens antérieurs."

NAISSANCE.

A Maslinongé, le 6, la Dame de Louis Doucet, écuier, a mis au monde une fille.

DECES.

En cette ville, le 9, George-Etienne-Abnillard, fils aîné de M. Mignault, éc., âgé de 9 ans et 6 mois.

A Boucherville, le 11, à la résidence de son aïeul, Wolfred, seul enfant de M. G. C. Racicot fils, de Montréal.

A la Pointe-aux-Trembles, le 9, M. Claire Côté, cultivateur, âgé de 88 ans.

A Ste. Elizabeth, des fièvres typhoïdes, le 4 mars, Demoiselle Véronique Miville, âgée de 14 ans. Le 14 du même mois, Rémy Miville, et le 21, Eléonore, épouse de ce dernier, âgée de 21 ans, et le 24 avril, Augustin Miville, âgé de 18 ans, tous enfans de M. Joseph Miville Déchéne. Madame Asselin leur tante et Mme Boucher leur grand-mère sont mortes dans le même mois, et plusieurs membres de cette famille sont dangereusement malades. Il reste au moins une consolation à ceux qui survivent, c'est que ceux qui ont succombé sont morts avec une résignation vraiment chrétienne et assistés des secours de la religion.—*Com.*

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son enseigne avec la rue Sanguinet.

Prospectus

DE LA
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ec.
J. T. BRONDGEEST, Ec.
J. M. TOBIN, Ec.
JOHN LEEMING, Ec.
ROBERT SCOTT, Ec.
JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire.
GEORGE GRANDY, Assistant-Secrétaire.
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

Le but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par installemens mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise ; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds ou des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte

d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des réglemens de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuyer, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Montréal 12 Mai 1845.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE DE REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

A NOS ABONNES.

Les Abonnés à la *Revue Canadienne* doivent payer le premier Semestre soit à nos Agents, ou nous l'adresser à nous-même directement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Les dépenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes sévères et exigeants sur ce point. Il faut être pénétuel.

Les nouveaux abonnés à la *Revue Canadienne* peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

ABONNEMENS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St.-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevons pour ce journal des annonces, avis, etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. Lovell et Gibson, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, éc., Québec.
L. G. Dival, éc., Trois Rivières.
L. V. Sicotte, éc., St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, éc. M.P.P., Vaudreuil.
L. A. Olivier, éc., Berthier.
L. G. DeLorimier, éc., L'Assomption.
P. L. LeTourneau, éc., Rivière Chambly.
Frs. Caron, éc., Amherstburg.
H. de Rouville, éc., Sorel.
H. F. Marchand, éc., St. Jean.
Tancred Sauvageau, éc., Laprairie.
F. X. Valade, éc., Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, éc. D'Eschambault.
R. DesRivières, éc., New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.